

LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE
ARTISTIQUE, DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



LOUIS FRÉCHETTE

La Vie Illustrée

Journal Hebdomadaire.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION ILLUSTRÉE (limitée)

Directeur-Gérant - - - - W. A. GRENIER.

Chroniqueur Humoristique - HECTOR BERTHELOT.

Graphologue - - - - - PROF. MARC SAY.

Secrétaire de la Rédaction - LÉON FAMELART.

COLLABORATEURS: Rose Couturier, Ruysdal, Dona Férentès, Jean Cravache, du Turf, Masque de Velours, William Piton, Dutromblon (Esq.), Lorgnette, Boum-Boum.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

No. 32 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis.....\$2.00 par an.
 " " 1.25 six mois.
 Montréal (livré à domicile) 2.50 par an.
 " " 1.50 six mois.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

L'exemplaire: 5 cents.

Les abonnés d'un an seulement auront droit aux primes.

ANNONCES (toisées sur agate)

Chaque insertion 10 cents la ligne.

TIRAGE: 20 000 EXEMPLAIRES.

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

W. A. GRENIER,
 "La Vie Illustrée,"

Boîte, 1772.

MONTRÉAL, Canada.

MONTRÉAL, 4 MAI 1889.



LA CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Pendant plusieurs jours, on s'est perdu en conjectures au sujet de la disparition de M. Lapierre, comptable au bureau de Paquetduc. Personne n'en pouvait trouver la cause et il a fallu que ce monsieur daignât lui-même faire la lumière.

On a eu beau examiner ses livres, jamais on n'a pu y découvrir l'ombre de la moindre irrégularité, avant qu'il n'ait avoué qu'un déficit existait dans les comptes. C'est très édifiant!

L'histoire de M. Lapierre, racontée en quelques mots dans une lettre qu'il a adressée à un ami, devrait servir de leçon à beaucoup de gens qui marchent sur ses traces.

Ce qui a causé la ruine de cet homme, c'est le crédit; le crédit toujours plein de vie en ce pays, et dont on use sans modération.

Il serait, assurément, très difficile de trouver, parmi cent employés, ouvriers ou journaliers, deux hommes qui ne soient pas tourmentés par quelque dette criarde.

Si, encore, ces dettes provenaient de la satisfaction de besoins véritables, elles seraient pardonnables; mais on ne demande du crédit que pour se procurer des futilités, du fla-fla dont la nécessité est absolument nulle et que seule réclame la vanité.

Pénétrez dans n'importe quelle maison d'employé; vous ne manquerez presque jamais d'y voir un magnifique salon élégamment meublé et augmenté d'un piano, des riches tentures, des tapis luxueux, etc., etc.

Quand, à l'appel de la servante, apparaîtront à vos yeux madame, vêtue à la dernière mode, et monsieur, tiré à quatre épingles, vous penserez *in peto*:

—Voilà un heureux ménage; sa situation est prospère, l'aisance règne dans cette maison.

Vous vous blouserez cruellement.

Car les meubles du salon et les autres, le piano, le tapis, les tentures, les gages de la servante, les robes de madame et les habits de monsieur, tout cela est dû.

Et les meubles seront vermoulus, le piano sonnera le fêlé, les tentures seront flétries, la servante sera morte et enterrée, les robes de madame et les habits de mon-

sieur seront démodés, et le cordon de la sonnette que tirent cent fois par jour une nuée de garçons de recettes sera rompu, avant que les factures ne soient acquittées.

Mais pourquoi agit-on avec si peu de prudence?

Parce que, quoi qu'on en dise, l'habit fait le moine; parce qu'on juge l'oiseau par le plumage et l'homme par l'apparence.

En n'examinant que la pelure, il serait impossible de distinguer un millionnaire d'un employé à dix piastres par semaine.

Mais, dira-t-on, nous ne sommes pas en Chine et le pauvre a le droit de se vêtir aussi bien que le riche!

Sans doute, c'est son droit—et il en profite, quitte à danser devant le buffet de temps en temps ou à se nourrir de tartines de beurre—mais ce n'est pas son intérêt.

"Acheter à crédit, c'est payer deux fois," dit un proverbe dont la sagesse est indéniable, comme beaucoup de monde a pu le constater.

Si, en proportionnant ses dépenses à la capacité de sa bourse, on prenait l'habitude de ne payer qu'une fois, on ne s'en porterait que mieux et l'on verrait moins de cas semblables à celui de M. Lapierre.

**

Loin de moi la prétention de posséder aucune faculté sibyllique; mais, néanmoins, il m'est bien permis de croire, aujourd'hui, que je ne me mettais pas le doigt dans l'œil quand je disais, au cours d'une chronique ultérieure, que la suspension des travaux du canal de Panama par les Français était regrettable, et qu'un peuple étranger, les Yankees, probablement, achèverait l'œuvre et en aurait les profits.

Ils vient, en effet, de lancer un ballon d'essai, sous forme de dépêche publiée dans le *World*, de New-York.

D'après cette dépêche, le gouvernement colombien serait décidé à ne pas prolonger le délai fixé pour l'achèvement du canal et il verrait, avec un grand plaisir, cette entreprise entre les mains des Yankees.

D'autre part, on annonce qu'il ne faut plus penser au percement du canal de Nicaragua...

Tous ceux qui ont lu les fables du bon La Fontaine reconnaîtront que la France a joué le rôle de Raton au profit des Yankees.

**

Après avoir annoncé l'arrestation d'un digne émule du distingué personnage à qui on a donné le fouet sous la custode, un journal de cette ville émet l'opinion qu'il serait bon que ce concurrent fit connaissance avec le knout.

Certes, je n'espérais pas avoir tant de succès quand, en parlant de la flagellation de Mainville, je suggérais l'idée d'ajouter des crochets aux neuf queues du chat!

**

Au sujet d'un paragraphe publié dans la *Patrie* et qui a froissé la susceptibilité du *Witness*, ce journal attaque M. Beaugrand et traite les journalistes français de *half educated translators*.

"Nous croyons qu'en thèse générale, lui répond la *Patrie*, les écrivains français savent, pour le moins, aussi bien l'anglais que les rédacteurs anglais savent le français."

Ceux qui désirent une preuve de la justesse de la proposition de la *Patrie*, n'ont qu'à se donner la peine de jeter un coup d'œil sur l'article intitulé: "The Dominion's savants" paru dans la *Gazette* du 23 avril. Ils y liront ce qui suit:

"L'Empereur Maximilius de Mexique *linnee* de letre, *poite* philosophe et *chretienne*."

"Montcalm peint par lui meme d'après des Pièces Entièrement *Indetes*."

"Le Regime *Porte Miltaine* (pourquoi pas Croque-mitaine?) en France et dans le Province de Québec."

Ce qui veut dire:

"L'empereur Maximilien de Mexique, homme de lettres, poète, philosophe et chrétien."

"Montcalm peint par lui-même; d'après des pièces entièrement inédites."

"Le régime parlementaire en France et dans la province de Québec."

Si c'est de cette façon là que les journalistes anglais écrivent le français, ils n'ont vraiment pas de quoi être si fiers!

LÉON FAMELART.

LE CONCOURS DE BÉBÉS

La rumeur invraisemblable que mon concours de bébés était désavoué du clergé, courait par les rues, l'autre jour.

Désirant savoir si cette rumeur avait quelque fondement, je me rendis auprès de Mgr Fabre qui me demanda, en effet, d'abandonner mon entreprise, alléguant qu'elle était immorale!

Franchement, lorsque je me suis engagé dans cette affaire, je me croyais bien en règle, non seulement avec la moralité, mais aussi avec les lois de l'Eglise. Aujourd'hui encore, je suis loin d'être convaincu que mon entreprise était immorale, malgré l'assurance que m'en a donnée Sa Grandeur. J'espère qu'aucun de mes lecteurs ne s'offensera de cette remarque, vu que je l'ai faite à Monseigneur lui-même, qui l'accueillit en me disant que ma franchise me faisait honneur.

Que ma manière de voir cette question soit bonne ou mauvaise, je dois me soumettre avec obéissance devant l'opinion de Monseigneur.

A la demande de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, j'abandonne donc le projet de tenir un concours de bébés.

Je le fais avec regret, mais avec soumission.

De l'argent, un temps précieux et un succès énorme, voilà ce que je perds par cet holocauste!

Mais je m'incline...

W. A. GRENIER.

PORTRAITS DES BÉBÉS DU CONCOURS

Tel que nous nous l'étions proposé, nous publierons prochainement les portraits en grand d'un grand nombre des plus beaux bébés qui figuraient sur notre liste de concurrents.

Ces portraits réunis en une grande page, seront envoyés en prime à tous nos abonnés et mis en vente chez tous les dépositaires de LA VIE ILLUSTRÉE.

Nous prions les exposants de nous faire parvenir aussitôt que possible, les portraits des concurrents.

Les exposants pourront aller faire photographier leurs enfants, à nos frais, chez Quéry Frères, 10 Cote St Lambert; ils recevront une permission à cet effet au bureau de LA VIE ILLUSTRÉE.

LE PLUS RIDICULE DES DEUX?

Un monsieur que je ne puis nommer, pour la bonne raison qu'il n'ose pas signer les absurdités qu'il écrit, a commis l'entre-filet suivant dans la *Semaine Religieuse*:

"Un projet étrange assurément, serait bien celui d'une exposition de bébés à Montréal.

"Nous nous contentons pour le moment, de signaler l'annonce de ce concours *ridicule* et *anti-chrétien*, étant persuadé que le sentiment public, la *piété* des mères, et le respect qu'elles ont pour leurs enfants suffiront à le rendre impossible. Cela s'est fait ailleurs il est vrai; mais n'avons-nous pas autre chose à faire qu'à imiter les écarts d'une civilisation tendant à faire revivre des usages païens."

Sans doute, une exposition de bébés paraîtrait étrange aux molusques de la civilisation qui ne peuvent se traîner que dans une sphère inférieure, puisque *ça n'a jamais été fait ici!*

Mais, assurément, ce concours serait moins ridicule que le monsieur qui peut lui trouver dans sa petite cervelle, un côté anti-chrétien.

En quoi la piété, un sentiment qui porte à remplir avec zèle les devoirs envers Dieu, pourrait-elle empêcher les mères de prendre part à un concours de bébés? Et comment manqueraient-elles de respect envers leurs enfants en prouvant qu'elles sont fières de leur beauté?

Les concours de bébés ne sont pas des usages païens; nous savons que les anciens tuaient les enfants difformes ou malingres, mais nous n'avons jamais entendu dire qu'ils se donnaient la peine d'exposer ceux qui étaient bien conformés.

Non, les concours de bébés sont une *innovation* chez les peuples éclairés dont l'intelligence peut en comprendre le charme et même l'utilité.

Et ce n'est que pour cette raison que l'annonyme de la *Semaine Religieuse* a enfourché sa Rossinante pour combattre celle que M. Grenier avait l'intention d'organiser.

JEAN CRAVACHE

LOUIS FRÉCHETTE

Le célèbre poète dont nous publions aujourd'hui le portrait est né à Lévis, le 16 novembre 1839.

De sa biographie publiée dernièrement par l'*Electeur* de Québec, nous extrayons les passages suivants :

Tout jeune encore, il eut la douleur de perdre sa mère et commença dans le deuil le rude apprentissage de la vie.

Il commença son éducation au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes nouvellement établi à Lévis sous la direction du frère Herménigilde qui a laissé de si beaux souvenirs dans notre pays. Puis il étudia successivement au collège Ste Anne, au Séminaire de Québec et enfin au Séminaire de Nicolet, où il termina un cours brillant qui laissait entrevoir déjà les lauriers qu'il devait cueillir plus tard dans le champ de la littérature et qui se révélèrent dans son premier volume de poésie, *Mes loisirs*, publié en 1863. En 1864, il était admis au barreau. Mais les chicanes de la loi et la poudre des dossiers étaient peu faites pour cet esprit rêveur soulevé sur les ailes de la poésie.

Aussi, en 1866, trouvant que la profession avait des voies trop pénibles et sentant qu'il n'avait pas ici, pour le moment du moins, cet avenir qu'il rêvait, il partit pour Chicago, où il demeura jusqu'en 1871. Il rédigea pendant quelque temps *The Tribune* et l'*American* et se fit remarquer par l'énergie et la souplesse de son style. C'est dans cette ville qu'il écrivit cette philippique si brûlante, terrible comme les *Châtiments* de Victor Hugo, et intitulée *La voix d'un exilé*.

Il fut aussi pendant deux ans le secrétaire-correspondant du "Land Bureau, Illinois Centre Railway."

Mais il est dur de vivre loin des siens, et le pain de l'étranger est amer à la bouche. En 1871, le mal du pays se fit sentir et M. Fréchette revint au pays. C'est alors que commença sa vie politique. Malgré cette existence tourmentée, il n'oublia pas cependant ses chers travaux littéraires, et, en 1877, il publiait un nouveau volume de poésie intitulé *Pêle-Mêle*, bien supérieur à ses premiers essais. Articles de journaux et de revues, polémique, études variées : tous les sujets étaient abordés par sa plume brillante et facile. Il montait sûrement et rapidement vers cette renommée qui l'a maintenant pris sur ses ailes.

Deux ans plus tard, il publiait un troisième volume intitulé *Fleurs Boréales et Oiseaux de Neige*. Son talent s'y révélait dans ce qu'il a de plus élevé et de plus délicat à la fois. Aussi, personne ne fut surpris d'apprendre, en 1881, que cette œuvre charmante venait d'être couronnée par le plus haut tribunal de l'univers, l'Académie française.

C'était un hommage éclatant, mais bien mérité, rendu au génie du poète.

Au milieu de ces travaux divers, M. Fréchette a encore trouvé le temps de rédiger la *Patrie* pendant plusieurs années et d'écrire ces fines chroniques qui font voir son talent sous un jour tout nouveau.

Mais ce qui a mis le sceau à sa réputation, c'est la publication de son dernier volume *La légende d'un peuple*, imprimé à Paris dans le cours de l'année dernière. Cette œuvre restera ; et si M. Fréchette voulait aujourd'hui se reposer de ses fatigues, ce livre seul suffirait pour faire passer son nom à la postérité.

La dernière production de sa plume a peut-être cependant une plus grande perfection : c'est un délicieux petit poème que tout Québec a applaudi dernièrement à la salle de Musique, *Jean-Baptiste de la Salle*.

M. Fréchette l'a lu le mois dernier à Montréal, dans une grande fête donnée à l'institut des Frères, Mont-St-Louis, et présidée par Sa Grandeur Mgr Fabro. L'œuvre a été tellement goûtée que les Messieurs du séminaire de Montréal ont voulu l'entendre à leur tour, et quelques jours après tous les professeurs du séminaire, accompagnés de tous leurs élèves, se sont rendus expressément au Mont-Saint-Louis pour y applaudir le poème que M. Fréchette a récité en leur présence.

En 1877, M. Fréchette épousait Mlle Emma Beaudry, dont la société de Québec a pu apprécier, il y a quelques années, les aimables qualités et l'esprit charmant.

En récompense de son dévouement au parti libéral et en considération de son talent, M. Fréchette a été nommé récemment, greffier du conseil législatif de la province de Québec. Tous les journaux ont été unanimes à approuver cette nomination.

REMERCIEMENTS

Le Directeur de LA VIE ILLUSTRÉE remercie cordialement Son Honneur le maire, les dames qui formaient partie du jury et des divers comités, ainsi que les médecins et les exposants pour le patronage qu'ils avaient bien voulu accorder à son Concours de Bébés.

Inutile de dire que ces remerciements s'adressent aussi à MM. les Bébés qui se proposaient de se disputer la palme.

FEUILLETON SUSPENDU

Nous cessons dans ce numéro la publication de notre feuilleton intitulé : *La Folle du Mont-Royal*. Nous ne donnerons pas pour excuse, comme le feraient peut-être d'autres confrères dans les mêmes circonstances, que le manuscrit a été brûlé, ou qu'il a été perdu, ou qu'un accident est arrivé ; mais nous le suspendons simplement pour la raison qu'il n'offre pas l'intérêt qu'on doit s'attendre à trouver dans les feuilletons publiés par un journal comme LA VIE ILLUSTRÉE.

N'ayant pas été lue par la direction, cette production a été publiée sur un rapport d'un juge en la matière ; mais qui a eu comme nous le tort de ne pas la lire, et de s'en tenir au rapport de l'auteur.

Le manque de temps est toute la cause de notre bourde.

LA FAMILLE ROYALE DE HOLLANDE

En attendant la mort de Guillaume III, roi de Hollande, dont la santé est très délabrée, le congrès l'a solennellement déclaré incapable de régner.

Son successeur sera sa fille unique, la princesse royale Wilhelmine, Hélène, Pauline, Marie, qui naquit à La Haye, le 31 août 1880, et dont la mère, la reine Emma, Adélaïde, Wilhelmine, Thérèse, seconde épouse du roi, sera probablement créée régente par les Etats généraux, durant la minorité de la reine future.

La seconde femme de Guillaume III est la fille du prince George Victor de Waldeck et Pymont, et la sœur de la duchesse d'Albany. Elle est âgée de trente ans.

Guillaume III est né en 1817 ; il est le fils du roi Guillaume II. Sa mère était la fille de Paul Ier, empereur de Russie. Il succéda à son père en 1849.



Le 7 mai, à 2 heures de l'après-midi, Son Excellence le gouverneur général donnera un grand lunch, à Rideau Hall, aux membres de la Société Royale.

**

Un mariage fashionable : M. A. E. Abbott, fils cadet de l'hon. M. Abbott, a épousé Mlle Marianne J. Campbell, fille de M. Alex. Campbell.

UN CURÉ NORMAND

Le curé d'une paroisse voisine de Montréal et à qui on avait volé ses poules, me raconte, comment on peut nommer quelqu'un sans le nommer.

Voici, c'est simple quand les circonstances s'y prêtent : Ce brave curé connaissait son voleur. Il s'appelait Joly.

—Je le nommerai tout haut en pleine chaire, pas plus tard que dimanche prochain,—avait-il déclaré—mais je le nommerai sans le nommer.

Donc, le prône fait, les banes de mariage publiés, M. le curé, après un instant de silence qui parut très long :

—Mes amis, dit-il, vous savez sans doute qu'on m'a volé mes poules !...

A ces mots, les femmes baissèrent la tête, les hommes mirent leurs livres d'heures devant leur nez pour cacher leur angoisse.

M. le curé poursuivit :

—Vous vous demandez et moi aussi qui me les a volées ?

Redoublement d'angoisse. Les uns toussent, les autres se mouchent.

—Il y en a qui disent que c'est Joly.

Pour cette fois, l'émotion fut à son comble, des oh ! oh ! à demi étouffés se firent entendre.

—Oui, reprit M. le curé, il y en a qui disent que c'est Joly—et bien ! moi, je dis que c'est bien vilain !

A ces mots, les poitrines se dégonflèrent, un soupir de soulagement ramena la sérénité sur les visages.

Ne pensez-vous pas comme moi que ce brave curé est visiblement d'origine normande ?

J'aimerais fort à passer un échantillon de son écriture, au Prof. Marc Say, le graphologue de LA VIE ILLUSTRÉE.

DUTRONBLON, ESQ.

DÉFINITIONS

- EPINGLE.—Elle pique, mais elle attache.
 FÉMININ.—Un mot qu'on appelle éternel.
 DIPLOME.—Feuille de route sans billet de logement.
 VOYAGE.—Changement de décor, mais toujours la même pièce.
 LA VIE.—Le plus invraisemblable des romans.
 SCIENCES.—Les étiquettes pompeuses de l'ignorance humaine.
 ECARTÉ.—Jeu de dames.
 MARIAGE.—Le Prologue du Divorce.
 SENS COMMUN.—Chose rare.
 ALINÉA.—Phrase à l'emporte-pièce.
 MENTOR.—Empêchement de danser en rond.
 LOUIS.—Un roi qui enfantait des Corneille.
 CORNEILLE.—Un poète qui n'enfantait guère de Louis.
 FORMULE.—Manger, bien ; boire, mieux ; digérer, tout.

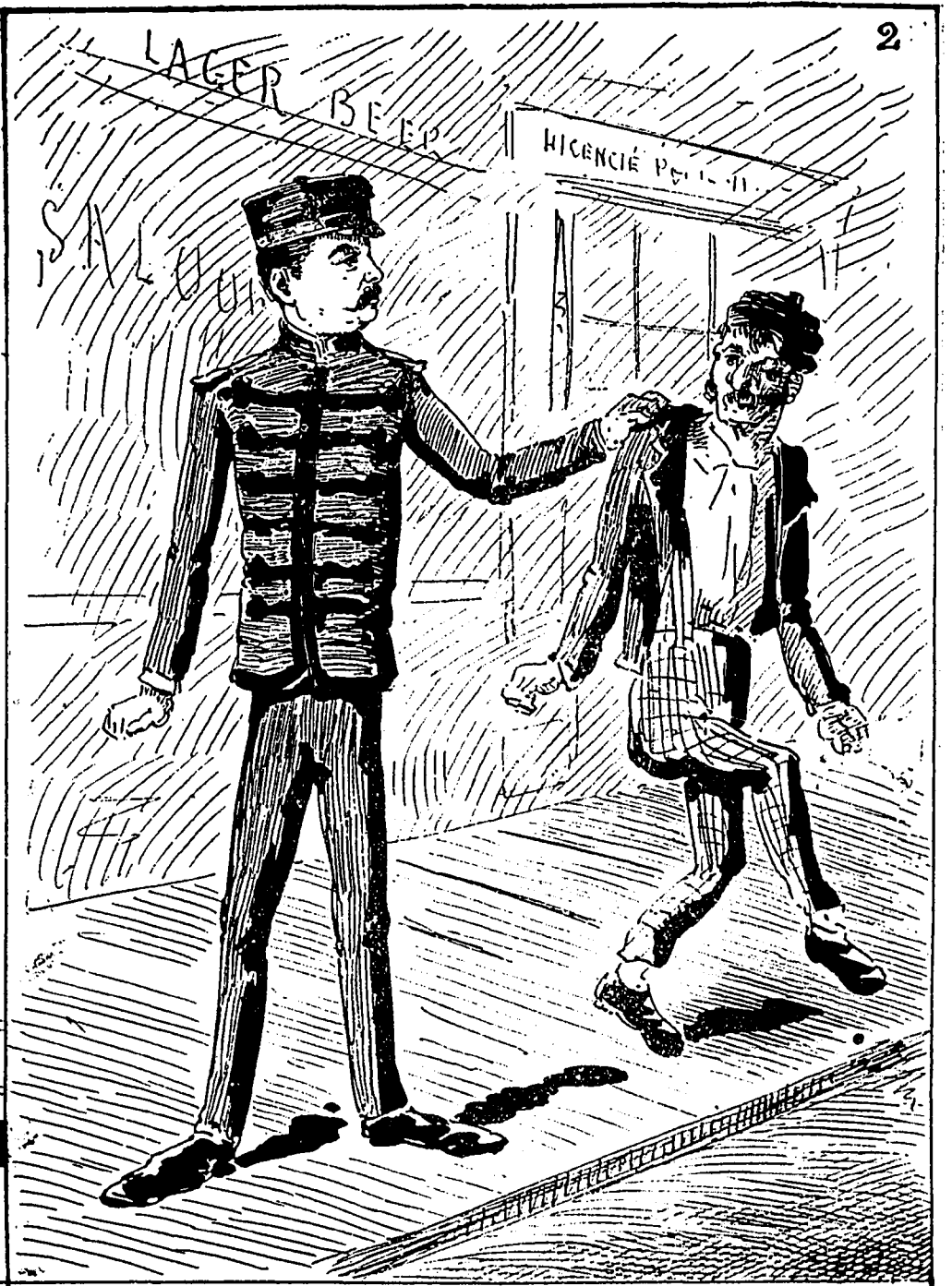
WILLIAM PITON.

FAITS DIVERS

AVRIL

21. Arrestation de Morrison par Leroyer et MacMahon. Le général Boulanger chassé de Belgique.
 Un ouragan sévit sur Montréal et les environs ; accidents à Longueuil.
 23. Exposition de chevaux du comté d'Hochelega.
 24. Arrivée à Montréal de l'hon. J. A. Chapleau, retour d'Europe.
 25. Concert au bénéfice de la veuve de feu J. Xhrouet. Assemblée des protestants au Queen's Hall.

On vient de faire un calcul qui montre que les chemins de laire du monde entier sont évalués à près de \$300,000,000,000, ou près d'un dixième des richesses des nations civilisées, ou plus d'un quart du placement de leur capital, et que tout ce qui reste d'argent en circulation dans l'univers ne pourrait pas acheter le tiers des chemins de fer.



ACTUALITÉS MONTRÉALAISES

- 1.—Le Recorder condamnant le juge Dugas à \$5 ou huit jours pour avoir serré la patte à Morrison.
- 2.—Les policemen sont revenus tellement fatigués de la chasse à Morrison, que le chef Hughes se voit forcé d'arrêter lui-même les pochards.
- 3.—Vu la sensible diminution du parti Castor, le Grand-Vicaire se met en chasse pour faire des recrues parmi les animaux de ce nom.
- 4.—L'hon. Taillon se préparant dans le désert, par un jeûne de 40 jours, au grand banquet qu'on doit lui offrir.

UN HEROS DE 1870

I

En l'an de grâce mil huit cent soixante et quatre,
Dans le froid célibat vivait Pierre Francœur ;
Contre l'amour son âme avait osé combattre,
Mais à la fin, l'amour était resté vainqueur !

Un soir, se promenant sur l'immense terrasse
Qui couronne le front du haut Cap Diamant,
Il avait aperçu—vrai type de sa race—
Une blonde fillette au visage charmant.
Elle était accrochée au bras de son vieux père,
Comme une belle pêche aux branches du pêcher ;
Son cœur avait battu lorsqu'elle avait vu Pierre,
Qui semblait du regard vouloir la rechercher.

Le père, en remarquant l'émotion de Rose,
(Car Rose était son nom) avait tout deviné.
"Allons, avait-il dit, pourquoi cet air morose ?
"Et pourquoi donc ton œil s'est-il illuminé ?
"Quoi ! tu ne parles plus ? tu n'étais pas muette,
"Ma petite, tantôt. Tu trembles maintenant :
"Aurais-tu peur ? voyons, une bonne fillette
"A son père, toujours, doit parler franchement."

Rose voulait parler, mais ses lèvres timides
Ne faisaient qu'exhaler des soupirs douloureux ;
Et ses grands yeux d'azur, si doux et si limpides,
Se troublaient et parfois lançaient d'étranges feux.

Le vieillard, en voyant l'embarras de sa fille,
Qu'il n'aurait pas voulu davantage effrayer,
Après avoir jeté sur elle une mantille,
L'avait, le cœur ému, ramenée au foyer.

Pierre était resté là, droit comme une statue,
Regardant s'envoler l'objet de ses amours ;
Car il l'aimait déjà, cette belle inconnue,
Et son cœur lui disait qu'il l'aimerait toujours !

Il rêvait encor là, quand l'airain de l'église,
Egrenant dans les airs les notes de minuit,
Le tira de son rêve ; et, prompt comme la brise,
Il courut aussitôt vers son humble réduit.

* *

Le lendemain matin, avec la pâle aurore,
Rose s'était levée en proie à la douleur.
Rêveuse, elle écoutait l'hymne doux et sonore
Que les chœurs ailés adressaient au Seigneur.
Puis des larmes voilaient l'éclat de sa prunelle ;
Sa bouche murmurait des mots incohérents.
"Je le reverrai donc, ici, soupira-t-elle,
"Du moins c'est le désir de mes pieux parents....."

De fait, la veille au soir, à sa fille chérie,
Ce père avait parlé le langage du cœur :
"J'ai deviné l'amour, ou plutôt la folie
"Qui trouble en ce moment ta joie et ton bonheur.
"Ce jeune homme me plaît ; il a bonne figure,
"Taille robuste, œil vif et mains d'un travailleur ;
"Ces dons du corps, souvent, sont d'un superbe augure.
"Mais servir Dieu, ma fille, est un don bien meilleur.
"Est-il un bon chrétien ? J'en jugerai moi-même,
"Oui, car, avant longtemps, je le rencontrerai ;
"Si je suis convaincu qu'avec ardeur il t'aime,
"Ma parole d'honneur ! je te l'amènerai....."

Le nom de ce vieillard, de ce père excentrique,
Était Jacques Benoit. Il ne redoutait rien ;
Il eut versé son sang pour la foi catholique ;
Il se glorifiait d'être né Canadien.

* *

Pierre enfin se coucha ; mais la sombre insomnie
Jusques au point du jour tortura son cerveau ;
Espérant mettre un terme à sa longue agonie,
Dans sa forge il alla manœuvrer le marteau.

Il tenait à Saint Roch une large boutique
Où le bruit de l'enclume aux rires se mêlait.
Le soir, après souper, pour parler politique,
Sous ce toit enfumé souvent l'on s'assemblait.

Pierre, ce matin là, suait à grosses gouttes,
Lui, le gai forgeron aux bras si vigoureux !
Ah ! c'est qu'alors son cœur entretenait des doutes
Sur l'accomplissement de ses projets heureux !
"Certes, se disait-il, il faut que je connaisse
"Cet ange blond qui fait ma joie et mon tourment ;
"Je veux mettre à son front où brille la jeunesse,
"Les roses de l'hymen—divin couronnement !"

* *

Cinq jours plus tard, assis sur le seuil de sa porte,
Pierre, en rêvant, fumait le tabac du pays.
Devant lui défilait la nombreuse cohorte
Des braves ouvriers regagnant leur logis.
—Eh ! bonjour, *Messieu Pierre* ! exclamait tout le monde,
Car il était connu parmi les travailleurs ;
On proclamait sa force une lieue à la ronde :
A lui seul il avait rossé trois batailleurs !

Mais Pierre, tout à coup, s'élança dans la rue
Pour saisir un coursier qui venait au galop,
Trimbalant dans un fiacre une enfant éperdue
Dont la terreur offrait le plus triste tableau.
Notre héros, soudain, au péril de sa vie,
Bondit comme un lion au cou de l'animal
Qui s'élança d'abord avec plus de furie,
Mais se calma bientôt, vaincu par son rival.

Presque aussitôt survint un homme à barbe blanche,
C'était Jacques Benoit, le maître du cheval.
Dans Pierre il reconnut, à sa figure franche,
Celui que son enfant nommait son idéal !
Prenant du forgeron la main forte et grossière,
Il la serra longtemps avec effusion :
"Ami, vous êtes brave et d'une race fière,
"Car de là-bas j'ai vu votre belle action.
"Comment vous exprimer ce qu'éprouve mon âme ?
"Ajouta le vieillard, visiblement confus ;
"La gratitude, allez !—cette vivace flamme—
"Brûlera dans mon cœur pour ne s'éteindre plus !
"Oui, sans vous ma nièce, à l'heure où je vous parle,
"Serait peut-être morte, et par ma faute encor !
"Car j'allais respirer l'air pur de la Saint-Charles,
"Quand mon fougueux coursier à pris son libre essor !

Pierre, d'emblée, avait reconnu le vieux père
De l'ange au front rêveur qui troublait son repos ;
Et, surpris de le voir, il regardait la terre
Sans pouvoir seulement bredouiller quelques mots !

Mais bientôt, recouvrant son ferme caractère,
Il dit, en désignant sa modeste maison :
—"Entrez donc sous le toit d'un vieux célibataire !
—"Vieux, dites-vous ? Ah ! Ah ! oui, *vieux*... par la raison !
—"Vous êtes trop flatteur ; je passe la trentaine
"Depuis quatre printemps.
—"Ne vous déssolez pas,
"Car à trente-quatre ans, la vieillesse est lointaine,
"C'est l'âge où l'on ne voit que des fleurs sous ses pas..."

* *

Laissons-les discourir, en prenant le breuvage,
Sur l'étrange incident qui les a réunis,
Et revenons à Rose. Elle veille au ménage,
Y mettant une adresse et des soins infinis.
Ses mains ont tout rangé dans un ordre admirable,
Depuis les objets d'art jusqu'au luisant miroir ;
Et, par la porte ouverte, on aperçoit la table
Sur laquelle est servi l'humble repas du soir.

Sa mère—vieille femme—arrive de l'église,
Où parfois elle va prier le roi des cieux ;
Mais sur son front de suite éclate la surprise,
En ne voyant que Rose apparaître à ses yeux !
—Et ton bon père, enfant ?
—Pas de retour encore !

—Pauvre vieux ! de ce train, il sera bientôt mort ;
Car pour trouver celui que ta jeune âme adore,
Il peut mettre à l'envers tout Québec et Beauport !

—Ciel ! que vois-je ? fit Rose, en courant vers la porte :
Mon père qui revient avec notre inconnu...
Mais, réprimant soudain l'ardeur qui la transporte,
Elle recule et dit :

"Qu'il soit le bienvenu !"

Deux minutes plus tard, descendaient de voiture
Pierre et Jacques Benoit, ce vieux Roger Bontemps ;
Le bonheur rayonnait sur leur franche figure,
Mais ce bonheur, hélas ! ne dura pas longtemps.

Lorsque la jeune fille ouit la voix vibrante
De l'homme qu'elle aimait, son cœur battit bien fort ;
Elle rougit, s'émut ; et sa lèvre brûlante
Laisa tomber un cri d'ineffable transport !

—"Mardienne ! qu'as-tu donc, ô mon enfant chérie,
"S'écria le vieillard, lui saisissant la main ;
"Nous t'aimons, tu le sais, avec idolâtrie,
"Et voulons du bonheur te montrer le chemin.
"Monsieur Pierre Francœur—que tout le monde approche,
"Et que je suis heureux de recevoir chez-moi—
"Est un noble artisan sans peur et sans reproche,

"Qui serait enchanté de vivre sous ta loi ;
"Il m'a fait cet aveu quand j'étais à sa table,
"(Car tu sauras tantôt comment je l'ai connu.)
"Catholique fervent, honnête et charitable,
"Enfant, tel est celui que tu crois *inconnu* !
"Tu pleures à présent ! voyons, voyons, petite !
"Sèches ces vilains pleurs qui rougissent tes yeux ;
"Prouve à ce beau Monsieur qu'ici la joie habite,
"Et que notre étiquette est celle des aïeux !"

Rose, en effet, pleurait ! ses bienfaisantes larmes
Comme des diamants jusqu'à ses pieds roulaient,
Cet aimable chagrin faisait briller ses charmes ;
Pierre et les deux vieillards, ravis, la contemplaient.

Oui, cette enfant pleurait ! mais un chaste délice
Sous ce voile de pleurs alors se déguisait ;
Elle avait mis sa lèvre à l'enivrant calice,
Et pleurait le bonheur que son cœur y puisait !

O larmes précieuses,
Douce, silencieuses,
Baume consolateur,
Inénarrable joie
Que du ciel nous envoie
Le divin Créateur !

Des grands yeux bleus de Rose,
Coule, rosée éclose
Du pur et saint amour ;
Ah ! rafraichis son âme
Dont la soif te réclame ;
Oh ! coale en ce beau jour !

Mais Rose, revenant de la folle surprise
Qu'elle avait éprouvée en revoyant Francœur,
Lui dit :
—"Veuillez, Monsieur, excuser ma franchise :
"Vous m'avez trop causé de joie et de bonheur....."

Ce gracieux reproche, au lieu de blesser Pierre,
Alluma dans son âme une lueur d'espoir ;
Il répondit :
—"Le ciel exauce ma prière,
"Puisque j'ai maintenant l'honneur de vous revoir."

—"Bravo, bravissimo ! trois fois bravo, mardienne !
Glapit Jacques Benoit, tout fier de ce début ;
"Merveilleusement dit, ma parole chrétienne !
"De ce pas, mon ami, vous atteindrez le but !
"Allons, Monsieur Francœur, allons, sans gêne, à table !
"Nous avons, il est vrai, chez vous fait bon repas ;
"Mais ma femme et ma fille ont de la dent, que diable !
"Et le jeûne ce soir ne leur conviendrait pas !"

Le galant accepta la franche politesse,
Puis, en homme d'usage, il but et mangea peu.
De Rose il admira la beauté, la finesse,
Et surtout vanta fort son exquis pot-au-feu !

Après ce gai repas, on fit de la musique
Dans un petit salon de fleurs tout embaumé ;
Rose, en s'accompagnant, chanta plus d'un cantique
Où le nom de Marie était souvent rimé.
Pierre ne chantait pas, lui, selon les principes ;
Il n'avait pas suivi les leçons de Crépault ; (*)
Il ignorait aussi l'accord des participes,
Mais gaiment il chanta l'illustre "Poule-au-Pot."

Ce soir-là, chez Benoit, on était en liesse ;
Les cœurs, jeunes et vieux, battaient à l'unisson.
Les deux vieillards, tout bas, se répétaient sans cesse
Que Rose pour époux aurait un beau garçon !

* *

—"Comment le trouves-tu, Rose ? et toi, bonne vicille ?
Demanda le vieillard, quand Pierre fut parti.
Rose, joyeuse, dit :

—"Vraiment il m'émerveille !"

Et sa mère ajouta :

—"C'est un fameux parti !..."

Dieu ! que les vrais plaisirs sont de courte durée !
Pensait, en cheminant, le jeune homme amoureux ;
Je veux garder toujours de ma belle soirée,
Dans les plis de mon cœur, le souvenir heureux !

J.-B. CAQUETTE.

(A suivre)

(*) M. Napoléon Crépault, compositeur et professeur de musique, de Québec.

PETITE CHRONIQUE

Les auberges sous la nouvelle loi.—La vengeance d'un nègre contre un "dude."



Tous les ans les Lycurgues et les Solons de Québec, font, refont et défont des lois sur les licences d'auberges.

Malgré que ces lois aient été remises vingt fois sur le métier, et vingt fois repolies, elles font toujours un pli quelque part, tant il est difficile de satisfaire tout le monde et les exigences du trésorier provincial.

Cette année les législateurs dressent un nouvel épouvantail pour les personnes qui désirent exploiter le commerce des spiritueux.

Nul ne pourra tenir un restaurant, un "saloon," "sample room" ou n'importe quel débit de boissons, quelque nom que vous vouliez lui donner, à moins qu'il n'ait continuellement chez lui une table de vingt couverts.

Nos faiseurs de lois posent à la philanthropie et ils veulent remplir à l'oseille le principe évangélique :

"Donnez à manger à ceux qui ont soif."

Avant d'accorder une licence d'auberge, les commissaires ont eu soin de s'assurer que le requérant avait une salle à manger assez spacieuse, des fourneaux, des casseroles, une cuisinière et tout le saint frusquin d'un restaurant, dans l'acception la plus étroite du mot.

Voilà les licences accordées et il ne reste plus aux aubergistes que de remplir les conditions qu'on leur a imposées.

Dans la nouvelle loi, comme dans toutes les anciennes, il y a deux choses à considérer : l'esprit et la lettre.

La lettre tue, disent les écritures saintes, et l'esprit vivifie.

Si les aubergistes suivent la loi à la lettre, ils tuent leur commerce, c'est pourquoi il me paraît tout naturel qu'ils en suivent l'esprit, les esprits formant la base de leur commerce. Je veux parler des esprits de vin.

L'esprit de la loi dit clairement que l'aubergiste tiendra ouverte une table de vingt couverts.

Il ne dit rien de plus.

L'aubergiste aura dans son établissement la table en question, mais il n'y a aucune clause dans le statut qui oblige le client de s'y asseoir et de faire honneur au menu.

Vous voyez d'ici ce qui arrivera après le premier mai. Les mots *saloon*, *sample room*, *Joachim's House*, *Lalruvipe's House*, etc., disparaîtront des enseignes pour être remplacés par les inscriptions : Restaurants, hôtels, chop-house, repas à toute heure, etc, etc.

L'aubergiste, qui ne se mouche pas du pied, aura bientôt trouvé le moyen de se récupérer des dommages causés par la loi.

Allons donc, il serait un fier imbécile, s'il ne le faisait pas.

Entrons dans un de ces restaurants forcés pour voir comment les choses s'y passeront.

Nous avons passé par la buvette et nous pénétrons dans la salle à manger.

La table est mise, nous nous asseyons et nous touchons un timbre :

—Garçon, un potage, un filet aux champignons, une salade et une demi bouteille de Bourgogne.

—Monsieur, je suis bien chagrin. Notre cuisinier est absent. Nous n'avons rien à servir chaud.

—En ce cas, qu'avez-vous à nous donner à manger ?

—Nous avons des huîtres au verre et des sandwiches.

—Est-ce là tout votre menu ?

—C'est tout ce que nous avons aujourd'hui.

*Le restaurateur, puisque restaurateur il y a, aura d'autres artifices pour tenir son établissement en conformité à la loi.

Il aura soin, par exemple, de tenir sur sa table du pain granitique, des tranches de la pyramide de Chéops, ou un fragment de la frise d'un propylone de la Haute Egypte. Il pourra aussi se procurer pour la frime un poulet en carton artistement peint emprunté aux accessoires du Théâtre Royal. Il le montrera aux clients en disant : Je ne vous le recommande pas. Je crois qu'il est un peu dur. Mon marchand de volaille m'a trompé. Rien n'empêchera le restaurateur de placer dans un plat quelques lambeaux de cuir à semelle, qu'il décorera du nom pompeux de "porter house steak."

Il pourra exhiber sous le nom de sandwiches un morceau de flanelle rouge entre deux tranches de pain rassis. Alors il produira sur le client l'effet désiré.

Personne ne s'approchera de la table et les consommateurs resteront dans la chambre où la Ganyède de céans leur versera le sirop d'avoine, le jus de seigle, l'élixir de pommes de terre, la teinture de bois de campêche et tous les nectars imaginables à raison de cinq centins le verre.

La loi sera satisfaite. Vous n'êtes pas chez un aubergiste, mais chez un restaurateur.

Le nègre qui sert ma table au restaurant a été employé l'été dernier dans un des hôtels les plus fashionables de Montréal, un hôtel dans le genre du Windsor ou du St Lawrence Hall. Je ne veux pas nommer l'établissement de crainte d'attirer une action pour libelle contre le directeur de LA VIE ILLUSTRÉE. Ce nègre m'a conté l'histoire suivante dont l'authenticité est irréfutable :

Il y avait parmi les pensionnaires de l'hôtel en question un *dude* de la plus belle venue.

Toujours tiré à quatre épingles, ganté, frisé et vernissé. On eut dit l'incarnation d'une gravure de modes. Cet incroyable était capricieux comme le vent, particulièrement à l'article des desserts.

Il avait une horreur très prononcée contre les crèmes à la glace, lorsque celles-ci s'élevaient en pyramide au-dessus du verre et en débordaient. Chaque fois qu'une glace lui était présentée dans cette condition il invectivait le *waiter*.

—Enlevez ce verre. C'est horrible ! Cela me dégoûte. Il faut que la crème soit au niveau du verre.

Le verre était alors rapporté tel que le *dude* l'exigeait.

Les nègres de la cuisine firent des gorges chaudes sur les exigences du client et résolurent de se venger à leur façon.

Chaque fois que le garçon de salle recevait une glace dans la cuisine, il disait devant ses copains : Cette crème est pour Monsieur X... Il veut qu'elle soit de niveau. Hop-là !

D'un immense coup de langue lancé d'une gueule sûre il aplanissait la crème au-dessus du verre.

Le *dude* ne s'est jamais douté du tour qu'on lui jouait dans la cuisine et il a toujours continué de déguster ses glaces avec la plus profonde satisfaction.

Le successeur du nègre qui m'a conté cette histoire véridique m'assure que ses successeurs à la table du *dandy* nivellent aujourd'hui ses crèmes d'après le procédé que je viens de divulguer à mes lecteurs.

H. BERTHELOT.

VARIÉTÉS

Un étranger en excursion dans une forêt du Nord-Ouest :

—Qu'est-ce que c'est que ce petit animal, au bord de l'eau ?

—Monsieur, c'est un castor.

(Fâché.)

—Ah ! ça, dites donc, est-ce que vous me prenez pour un imbécile ?

—Pas le moins du monde.

—Eh bien ! qu'est-ce que vous me chantez avec votre castor ? Tout le monde sait bien que le castor a la forme d'un chapeau !

ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



Une grande soirée musicale et dramatique aura lieu au bénéfice de la Société St Vincent de Paul, à l'école Belmont, rue Guy, le 20 mai.

La pièce de résistance sera *Le Marquis de la Grenouillère*.

M. René Ravaux, dont le talent est bien connu, jouera le rôle principal.

La semaine dernière, on a repris *Erminie* à l'Académie de Musique. Cette pièce déjà connue du public Montréalais, a le don de plaire toujours.

Cette fois, l'orchestration fut meilleure que jadis ; mais le chant fut inférieur.

Melle Reed, chargée du rôle d'*Erminie*, n'a pas une voix bien rare ; mais son jeu est très agréable.

Les deux voleurs (MM. Ryley et Mark Smith), sont deux rôles qui ont leur importance. Ils ont été joués avec talent.

Melle Gilbert (*Javotte*) a la voix un peu rude, mais ses gestes vifs et gracieux lui ont valu un succès.

Coquelain aîné est arrivé au Havre le 14 avril.

Une société dramatique est, paraît-il, en voie d'organisation.

Cette nouvelle société aura, sans doute, maille à partir avec les sociétaires de la Comédie Française, dont elle veut usurper le titre. Elle se nommera, en effet, "Les Enfants de Molière."

Que *Thalie* et *Melpomène* prennent ces hardis amateurs sous son égide.

On a commencé, lundi dernier, les représentations de *Harbor Light* à l'Académie de Musique. Cette pièce est un mélodrame à spectacles.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons pu constater que le public Montréalais a répondu à l'appel qui lui a été fait par les amis de feu M. J. Xhrouet, le distingué clarinetiste. Malgré un temps peu favorable, la salle du Gesù était bien remplie.

Le chœur et l'orchestre du Gesù, sous la direction de R. P. Garceau, et la Fanfare de la Cité, conduite par M. E. Lavigne, ont rendu avec perfection plusieurs morceaux choisis du *Désert*, de Félicien David.

Un enfant de 13 ans, A. Desloges, a récité avec conviction un poème de sa composition intitulé : *Je veux bien*, la phrase favorite du regretté et sympathique artiste qui ne savait pas refuser.

L'*Ave Maria*, de Bach, par le chœur et l'orchestre du Gesù et la Fanfare de la Cité, avec accompagnement d'orgue et soli de cornet par M. F. Clarke a produit un magistral effet.

MM. Birtz, LeBel et Giroux ont été chaudement applaudis.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE LA PEUR DES INNOVATIONS



M. Jean Cravache.

Votre article intitulé "La peur des innovations" tape juste et ferme.

J'approuve fort l'indépendance avec laquelle vous exprimez, en termes virils, votre opinion sur des sujets que vos confrères n'osent pas aborder.

Vous avez dévoilé la plaie. Vous n'avez pas craint d'étudier le mal. Tous les hommes intelligents du Canada-Français devraient vous en remercier.

Malheureusement vous ne pouvez, seul, opérer la cure. Votre mission de journaliste se borne à faire connaître les dangers qui nous menacent, à décrire les nuisibles effets de notre état apathique.

Je dis "état apathique" parce que, somme toute, notre peur des innovations est le fruit de l'apathie.

La tâche que vous vous êtes imposée est rude. Il est difficile de guérir un malade qui, se croyant sain, refuse tout traitement.

Permettez-moi d'unir ma faible voix à la vôtre pour essayer de dessiller les yeux et de dissiper l'ignorance.

* *

L'apathie produit l'inaction. De sorte que, tandis que tous les peuples, même les Chinois pourtant si routiniers, cherchent à progresser et, dans ce but, encouragent et adoptent toute nouveauté, nous dormons d'un sommeil léthargique—quand nous ne combattons pas les idées neuves—et nos institutions demeurent dans le *statu quo*.

Le temps passe sans que nous en profitons.

Nous ressemblons à ces enfants rachitiques qui vieillissent sans que leur corps acquière aucun développement, sans que leur intelligence s'éveille.

Cependant, nous avons notre génie, nous avons des aptitudes indéniables ; mais notre phénoménale insouciance nous empêche d'en tirer parti.

Endormis dans les bras de l'apathie, ruminant nos vieilles idées, nos conventions antédiluviennes, nous regardons passer le progrès sans le comprendre.

Tels les bœufs, couchés sur l'herbe des pampas, regardent passer les trains en ruminant.

* *

Y a-t-il un seul de nos gros négociants enrichis par la vente des épices, des étoffes ou des boissons, qui oserait risquer cent piastres dans une entreprise nouvelle ?

Je ne parle pas des rotundiventre apathisés par la vieillesse ; mais bien des hommes jeunes encore, dont l'intelligence est vigoureuse.

Pourquoi ne font-ils pas de leurs capitaux un emploi profitable à leur pays aussi bien qu'à eux-mêmes, ceux-là ?

C'est parce que les uns sont indifférents ou routiniers, tandis que les autres, dont la maladie s'appelle avarice, restent assis sur leur coffre de fer.

Or, l'indifférence ne s'occupe de rien et assiste, impassible, à tous les désastres.

"La routine est l'habitude sans jugement ; c'est l'esprit des bêtes," comme écrivait Bonnin.

Et l'avarice est la racine de tous les maux, s'il faut en croire Saint Paul : *Radix omnium malorum est cupiditas*.

Je récapitule : Indifférence, routine, avarice !

Avec des principaux citoyens possédant un tel apavage, comment une nation pourrait-elle progresser ?

* *

Et, comme vous le demandez, si nos capitalistes se contentaient de dormir sur leurs sacs de piastres, bouche close ; s'ils ne cherchaient pas à couper les ailes des jeunes qui veulent prendre leur essor, ce ne serait encore que demi mal.

Mais—comme le disait, il y a quelques années, un homme qui, ayant consacré sa vie, son talent et sa fortune à l'avancement du peuple canadien, s'est vu jeter sur la paille, en récompense—"tandis qu'on fait bien peu de chose en dehors de la routine, si, pourtant, quelqu'un expose un projet progressif ou des réformes salutaires, mais quelque peu en contraste avec les usages actuels, c'est une vraie mode, on dirait un usage consacré de le démolir ou au nom de la politique ou pour des raisons cachées d'intérêts personnels ou d'association. Cependant, les arts, les sciences, le travail, le progrès s'enchaînent mutuellement, se donnent la main, s'unissent intimement et sont étrangers à toute politique."

* *

Je ne suis pas un de ces révolutionnaires qui veulent tout bouleverser ; mais je pense, avec Dumarsais, que ne rien changer, ne rien innover, sont des maximes ou de la stupide ignorance, ou de la tyrannie qui ne veut pas se corriger.

* *

Ce sujet est quelque peu trop grave pour LA VIE ILLUSTRÉE qui a l'humeur joyeuse, c'est pourquoi j'abrège ma correspondance et passe sous silence une foule de considérations que je pourrais encore coucher sur le papier.

Continuez, M. Jean Cravache, votre rôle de critique. Votre cravache est maniée par un bras expérimenté ; cinglez fort, afin de faire circuler le sang des engourdis !

QUID NOVI.

Montréal, 29 avril.

VARIÉTÉS

Quelques bonnes coquilles relevées par un journaliste parisien :

M. Guizot, à la tribune, dit : "Je suis à bout de mes forces," un journal imprime : "Je suis à bout de mes forces."

L'évêque de Dupanloup, dans une oraison funèbre, parle de "l'étai des consciences", et je lis : "l'étui des consciences".

La *Gazette des tribunaux* annonce la mort d'un avocat "qui a brillé pendant vingt-cinq ans" ; le journal porte *braillé*.

Jacques Lassitte meurt, le *Journal des Débats* dit : "La France vient de perdre un homme de rien" ; lisez de bien.

Du temps de la Terreur, Sieyès écrit : "J'ai adjuré la République" ; il devint tout pâle en lisant sur l'épreuve : "J'ai abjuré la République" ; et, se tournant vers l'imprimeur :

—Malheureux ! lui dit-il, vous voulez donc me faire couper le cou !

* *

Un jeune homme nouvellement employé au ministère de la marine fut chargé de lire au ministre les rapports des arrivés et des départs de divers navires de guerre dans les ports.

Arrivé à la phrase suivante :

"Le vaisseau le X... a quitté Halifax ce matin, poussé par un vent de S.-E."

Il lut ainsi :

"Le vaisseau le X... a quitté Halifax ce matin, poussé par un vent... et s'inclinant devant le ministre, de Son Excellence, dit-il."

PLACE AUX LAIDES !

Il va s'ouvrir à Paris, nous ne plaisantons pas, un concours international de laideur.

A une époque où l'on abuse des concours de beauté, il ne sera pas sans intérêt de voir jusqu'où peut aller le côté esthétique de la laideur.

Sont admises : toutes jeunes filles ou femmes, non difformes, âgées de plus de quinze ans et de moins de trente-cinq, passé cet âge, dit le prospectus, n'ayant plus de mérite.

Le jury sera composé d'hommes de toute nationalité. Le montant total des droits payés (déduction faite des frais) sera attribué à la personne jugée la plus laide.

Il y a assez longtemps qu'on nous ennuie avec les jolies femmes.

Nous sommes trop galants pour vouloir dire des choses cruelles aux femmes qui ont reçu le don fatal de la beauté. Nous devons pourtant, l'histoire en main, constater qu'elles ont joué un rôle funeste dans le monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Eve était jolie, c'est pour cela qu'elle a été tentée par le serpent (une manière hébraïque de parler) et qu'elle a croqué la pomme. Jolie, la belle Hélène, pour le malheur de Ménélas (ça ne serait rien, le front de cet infortuné), mais, à cause d'elle, il a fallu assiéger Troie pendant dix ans et entasser des monceaux de cadavres.

Sans remonter si loin, contentons-nous de regarder autour de nous.

Qui ruine les fils de famille ? Les jolies femmes.

Qui pousse d'honnêtes garçons à puiser à pleines mains dans la caisse de leurs patrons ? Les jolies femmes.

Qui provoque presque tous les jours des duels, des suicides, des actes malhonnêtes ? Toujours les jolies femmes ! En un mot, il n'y en a que pour elles. Les escrocs, les voleurs, les faillis, les banqueroutiers, les financiers qui font un trou à la lune, et jusqu'à des pères de famille oublieux de tous leurs devoirs, voilà leur œuvre, à ces créatures sataniques.

Eh bien, il y a assez longtemps que cet état de choses dure. Il n'en faut plus. Si nous osions aller jusqu'au bout de notre pensée, nous proposerions une loi ainsi conçue :

ARTICLE PREMIER.—Toutes les femmes réputées jolies seront sévèrement enfermées dans des maisons spéciales.

ART. 2.—A partir de quinze ans, elles seront tatouées, à moins qu'elles ne soient marquées de la petite vérole.

ART. 3.—Toute jolie femme qui se sera montrée, malgré loi, en public, dans un bal ou dans un saion, dans un théâtre ou dans une église, sera passible de la prison. En cas de récidive, on lui coupera le bout du nez.

Mais nous ne pousserons pas la cruauté si loin. Nos mœurs, nos préjugés surtout s'opposeraient à l'adoption de cette loi. N'en demandons pas tant.

Contentons-nous de rendre aux femmes réputées laides la place à laquelle elles ont droit dans la société.

Place aux laides !

Pour elles on fait rarement des folies ; on n'a pas d'exemple d'un caissier ayant levé le pied pour un laideron ; jamais aucun jeune homme n'a eu l'idée de se brûler la cervelle pour une personne qui louche. Une femme laide calme les passions, tempère l'amour, maintient l'homme dans un heureux équilibre.

Supprimez les jolies femmes. Les adultères diminueront dans des proportions consolantes ; les magistrats auront cent fois moins de besogne. La vertu aura sa revanche, depuis si longtemps attendue.

On comprend maintenant le but du concours de laideur qui va avoir lieu à Paris. Il est patriotique et moralisateur. Voilà pourquoi il devrait pouvoir compter, dès maintenant, sur l'appui de l'opinion publique et du gouvernement. Il est aussi proposé d'interdire au public les musées où l'on contracte des idées fausses sur la beauté en voyant certains tableaux et certaines statues.

Voilà, au moins, des réformes, de vraies réformes.

L'année 1889 n'aura pas été stérile !

JACK.

PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront paru.

CHRONIQUE DE LA MODE



Avril, le mois du renouveau, et aussi celui des mystifications, sans compter la coutume de se mystifier les uns les autres, le printemps cette année se met de la partie. Après nous avoir fait concevoir les espérances les plus flatteuses, tout à coup il se dérobe, le soleil se voile sous un rideau de nuages, nous enlevant, avec la gaieté, la chaleur à laquelle nous allions si facilement nous habi-

tuer. Pourtant, malgré ce ciel de demi-teinte, les chapeaux nouveaux ont fait leur apparition sur les têtes de quelques jeunes femmes heureuses de jouir de cette sensation charmante qui prouve que l'hiver a pris fin.

C'est un monde nouveau dans lequel on entre montrant à sa suite les frais costumes et les jolies fantaisies qui abondent dans cette saison qui a tant de charme pour tous.

Aujourd'hui avant de nous occuper des modes en pleine floraison, nous allons aborder un sujet qui intéresse bien des mères, et qui sera tout d'à-propos, car c'est avec la saison nouvelle que l'on songe aux préparatifs que nécessite la première communion.

Je n'entrerai point dans le détail de la toilette pour la retraite, car elle n'a rien de spécial. La jeune fille porte la robe des jours de catéchisme, et sa mère n'a pas de conseil à recevoir à ce sujet. Celui que j'aborde, et qui a trait à la robe de première communion, a une grande importance car il est indispensable d'en exclure la vanité. Que la mère, les sœurs ou les personnes de la famille tiennent à assister à la cérémonie en toilette élégante, cela se comprend, c'est un témoignage rendu à la grandeur de l'acte accompli par l'enfant. Mais la fillette doit être complètement en dehors de cette élégance, car la cérémonie de la première communion n'est pour elle qu'un grand acte religieux qui lui impose le devoir de devenir meilleure, plus pieuse, plus dévouée aux siens, mais ne change pas sa vie et la laisse toujours enfant. Aussi, ce jour-là ne doit-elle porter que la toilette consacrée par l'usage : toilette simple et modeste, bien en rapport avec le caractère de la solennité, rien ne doit la distraire en ce jour de ses pensées pieuses et moins que toute autre encore une préoccupation ayant trait à la vanité au sujet de cette toilette.

Donc, point de robe de soie formant transparent à la nuageuse jupe de mousseline, mais deux jupons de même longueur que la robe, l'un en percale ou nanzouk garni de petits plis, l'autre en mousseline double.

Le corsage à la Vierge est à plis ou froncé, et les manches longues se terminent par un poignet de broderie qui se retrouve aussi à l'encolure. La ceinture est en ruban de faille ou de moire, nouée derrière ou sur le côté en avant un peu à gauche.

Le bonnet sera en tulle coulissé de microscopiques rubans avec même ruban formant choux sur le dessus, brides en ruban. Le voile est en mousseline comme la robe avec ourlet large, sur tout son contour, il est arrondi dans la partie supérieure ; on l'attache au bonnet avec des épingles en perles ou en argent. Il faut avoir soin d'arranger en voilette la partie qui doit être baissée ou relevée à volonté.

On a aussi au bras une aumônière en moire ou en faille brodée soit au passé soit en fine soutache. Cette aumônière est indispensable (la robe n'ayant pas de poche) pour contenir le mouchoir, la bourse, le chapelet et le livre de messe.

Les gants sont en suède blanc ou chevreau glacé, mais on porte aussi le gant de fil comme plus commode à ôter et à mettre. Les bas peuvent être en fil d'Ecosse à jours, et les bottines en chevreau mat ou en tissu de coton blanc. Ce genre se fait spécialement pour toilettes de communiantes.

Pour les communiantes, le costume est toujours à peu près le même. Ces petits jeunes gens ont le veston fermé par un bouton, le gilet est en drap pareil ou en cachemire crème, complètement montant ; et le pantalon en drap noir ou bleu marine comme le reste de l'habillement, col de chemise droit ou rabattu et cravate blanche. Brassard en beau ruban large avec frange nouée à même ou rapportée. Il s'en fait de fort jolis et d'un style complètement nouveau.

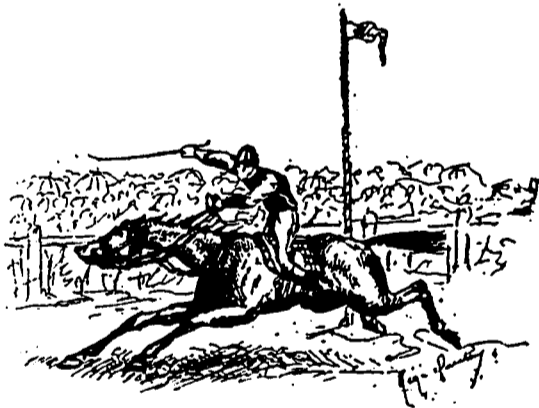
Voici une jolie toilette pour mère de communiantes. La robe est en armure gris argent, ornée au plastron et au tablier de broderies l'Empire d'une grande richesse. Le corsage est lacé à la taille par une cordelière nouée et retombant sur la jupe. On complète cette toilette par une capote en tulle gris et passementerie or ; comme garniture sur le dessus, aigrette de verdure et de roses.

Les toilettes des bébés et des fillettes, sont toujours l'objet d'études sérieuses. Pour ces chers enfants, rien n'est jamais trop beau, aussi les véritables artistes, qui composent les costumes de nos chéris, apportent-elles tous leurs soins à la confection de ces jolis modèles, que leur imagination s'ingénie à créer. Pour les tout petits, la forme anglaise est ce qu'il y a de mieux comme commodité et genre. La robe est en surah ou en cachemire, décolletée sous un volant de dentelle ou de broderie, avec même garniture au bas de la petite jupe, la manche bouffante est serrée au-dessus du coude par un volant, et la large ceinture, nouée derrière, donne une grâce infinie à cette gentille toilette.

Les fillettes ont leurs costumes plus en rapport avec les nôtres ; pourtant, pour elles aussi on recherche ce qui est pratique et leur laisse la liberté des mouvements. Le modèle que je vais décrire a toutes les qualités que réclame ce but. Les devants vagues de la jaquette bretonne en drap livrée sont ouverts sur une chemisette en pékiné vieux rouge, froncée à la taille sous une ceinture écharpe en surah uni, La jupe tombe droite, encadrant un tablier de pékin. Sur les côtés et au bas, une piqûre, traçant un ourlet large, forme toute la garniture de ce petit costume aussi pratique que charmant.

ROSE COUTURIER.

ECHOS DU SPORT



La ceinture de diamants de \$15,000, objet de la lutte prochaine entre Kilrain et Sullivan, a été déposée par Mme Kilrain à la "Mercantile Trust & Deposit Co.," où elle sera gardée jusqu'au 8 juin, époque à laquelle elle sera remise à M. A. H. Cridge.

**

L'été prochain aura lieu, à Québec, une course qui sera sans doute très intéressante.

Ce sont des poulains et des pouliches d'excellente race qui prendront part à cette course.

**

Le yachting sera en grande faveur, cette année, à Québec. Des réparations ont été faites à plusieurs yachts de la flotille du Yacht Club.

**

M. Macleod, de Québec, a défait Baird, au concours d'échecs qui a eu lieu dernièrement à New-York.

**

Steve Brodies a nagé depuis le pont Harlein jusqu'à la Battery, à New-York, pour un pari de \$250.

La distance qui sépare ces deux points est de sept milles et demi. Le nageur n'a mis que deux heures et quarante minutes pour accomplir cet exploit.

GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevrons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur propre composition et dans leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

PIERRE D., Marieville.—Châtain foncé, de taille bien développée pour votre âge. Allure vive de l'homme de commerce. Caractère ferme et bon. Ame généreuse et nature dévouée. Instruction ordinaire, mais grande intelligence qui demande à être cultivée. Vous ferez votre chemin dans le commerce.

M. O. R. Ontario.—De taille bien proportionnée, mais peu forte, à l'allure assez vive et enjouée. Teint brun clair avec cheveux foncés. Caractère élevé et chrétien. Instruite et très intelligente. Humour gaie, mais quelques fois capricieuse et mêlée de nuages de tristesse dus à votre long désir inaccompli d'être mère. Voilà, peut-être, pourquoi votre mari se plaint de ne pas vous connaître. Une plus grande communauté d'idées vous ferait connaître l'un à l'autre et apprécier davantage. Dans le ménage, il faut se confier ses pensées les plus intimes, sans cela, l'amour reste souvent incompris. Tant qu'à votre question sur l'avenir, un médecin pourrait mieux vous répondre que moi. Il se fait de grandes choses avec l'aide de la science. Je vous conseille aussi de lire un traité de *Physiologie* que vous trouverez dans n'importe quelle bonne librairie de Montréal.

CHARLES B., Montréal.—Blond clair, avec yeux bleus. Taille grande et svelte. Caractère bon mais nature insouciant. Réveillez-vous, jeune homme, car l'ambition est la mère du succès dans ce monde. L'inactivité tue.

TECINA, Joliette.—Châtain avec cheveux bruns, taille assez haute, allure sage. Instruction bonne, intelligent et esprit de recherches. Aimez à savoir et travaillez en conséquence. L'application de votre écriture indique que vous êtes dans l'enseignement ou dans les écritures de bureau ; je vous crois plutôt instituteur. Caractère bon, mais peut-être un peu aigri. Je ne vous crois pas encore marié. Pour faire de la graphologie, il faut un grand esprit d'observation et connaître à fond les hommes et les choses ; alors vous pourrez dans leur écriture trouver ce qu'on trouve dans la physionomie.

Mme MARIA O. R. Ste Martine.—Votre écriture appliquée et rompu démontre qu'elle n'est pas faite à votre tempérament et conséquemment m'embarrasse. J'y trouve cependant que vous êtes de taille assez forte, d'un brun clair, pour ne pas dire châtain, avec des cheveux déjà grisonnants. Vous avez un caractère élevé et bon et un grand cœur. Instruite et intelligente, mais incrédule quoique curieuse. Vous êtes mère d'une famille assez nombreuse. C'est là tout ce que je peux trouver dans votre écriture.

LUDOVICUS, Sherbrooke.—Il nous faut votre âge et le lieu de votre naissance, et plus de manuscrit.

C. F. Montréal.—De taille moyenne et allure vive de l'homme habitué à faire un travail expéditif ; châtain foncé avec yeux très foncés, presque noirs. Instruit et intelligent. Caractère doux et dévoué. Je ne peux trouver ce que vous faites, mais vous n'êtes pas un homme de profession ni êtes dans le commerce. Vous faites peut-être un travail administratif, car votre écriture indique l'homme faisant un travail régulier, c'est-à-dire toujours la même chose. Vous avez une physionomie sympathique et devez compter des amis.

DRALEDA, Joliette.—Il nous faut votre âge, le lieu de votre naissance et plus de manuscrit.

LA CORDE AU COU

2

PREMIERE PARTIE

Le Feu du Valpinson et la Tentative d'Assassinat

Suite

III

Par cette seule phrase, M. Galpin-Daveline s'emparait despotiquement de la situation, et reléguait au second plan le docteur Seignebos, M. Sénéchal et le procureur de la République lui-même.

Rien plus n'existait, qu'un crime dont l'auteur était à découvrir, et un juge : lui.

Mais il avait bien exagéré sa roideur habituelle et ce dédain des sentiments humains qui a fait à la justice plus d'ennemis que ses plus cruelles erreurs, tout en lui trépassait d'une satisfaction contenue, tout, jusqu'aux poils de sa barbe, taillée comme les luis de Versailles.

—Donc, monsieur le médecin, reprit-il, voyez-vous quelque inconvénient à ce que j'interroge le blessé ?

—Mieux vaudrait certainement le laisser en repos, gronda le docteur Seignebos, je viens de le martyriser pendant une heure, je vais dans un moment recommencer à extraire les grains de plomb dont ses chairs sont criblées. Cependant, si vous y tenez.

—J'y tiens.

—Eh bien ! dépêchez-vous, car la fièvre ne va pas tarder à le prendre.

M. Daubigeon ne cachait guère son mécontentement.

—Daveline ! faisait-il à demi-voix, Daveline !

L'autre n'y prenait garde.

Ayant tiré de sa poche un calepin et un crayon, il s'approcha du lit de M. de Claudieuse, et toujours du même ton :

—Vous sentez-vous en état, monsieur le comte, de manda-t-il, de répondre à mes questions ?

—Oh ! parfaitement.

—Alors, veuillez me dire ce que vous savez des funestes événements de cette nuit.

Aidé de sa femme et du docteur Seignebos, le comte de Claudieuse se haussa sur ses oreillers :

—Ce que je sais, commença-t-il, n'aidera guère, malheureusement, les investigations de la justice. Il pouvait être onze heures, car je ne saurais même préciser l'heure, j'étais couché, et depuis un bon moment j'avais soufflé ma bougie, lorsqu'une lueur très-vive frappa mes vitres. Je m'en étonnai, mais très-confusément, car j'étais dans cet état d'engourdissement qui, sans être le sommeil, n'est déjà plus la veille. Je me dis bien : "Qu'est-ce que cela ?" mais je ne me levai pas. C'est un grand bruit, comme le fracas d'un mur qui s'éroule, qui me rendit au sentiment de la réalité. Oh ! alors, je bondis hors de mon lit, en me disant : "C'est le feu !" Ce qui redoublait mon inquiétude, c'est que je me rappelais qu'il y avait, dans ma cour et autour des bâtiments, seize mille fagots de la coupe de l'an dernier. A demi-vêtu, je m'élançai dans les escaliers. J'étais fort troublé, je l'avoue, à ce point que j'eus toutes les peines du monde à ouvrir la porte extérieure. J'y parvins cependant. Mais à peine mettais-je le pied sur le seuil, que je ressentis au côté droit, un peu au-dessus de la hanche, une affreuse douleur, et que j'entendis tout près de moi une détonation.

D'un geste, le juge d'instruction interrompit.

—Votre récit, monsieur le comte, dit-il, est certes d'une remarquable netteté. Cependant, il est un détail qu'il importe de préciser. C'est bien au moment juste où vous paraissiez qu'on a tiré sur vous ?

—Oui, monsieur.

—Donc l'assassin était tout près, à l'affût... Il savait que, fatalement, l'incendie vous attirerait dehors et il attendait...

—Telle a été, telle est encore mon impression, déclara le comte.

M. Galpin-Daveline se retourna vers M. Daubigeon.

—Donc, lui dit-il, l'assassinat est le fait principal que doit retenir la prévention ; l'incendie n'est qu'une circonstance aggravante, le moyen imaginé par le coupable pour arriver plus sûrement à la perpétration du crime.

Après quoi, revenant au comte :

—Poursuivez, monsieur, dit le juge d'instruction.

—Me sentant blessé, continua M. de Claudieuse, mon premier mouvement, mouvement tout instinctif, d'ailleurs, fut de me précipiter vers l'endroit d'où m'avait paru venir le coup de fusil. Je n'avais pas fait trois pas, que je me sentis atteint de nouveau à l'épaule et au cou. Cette seconde blessure était plus grave que la première, car le cœur me faillit, la tête me tourna, et je tombai.

—Vous n'aviez pas même entrevu le meurtrier ?

—Pardonnez-moi. Au moment où je tombais, il m'a semblé voir, j'ai vu un homme s'élançant de derrière une pile de fagots, traverser la cour et disparaître dans la campagne.

—Le reconnaîtriez-vous ?

—Non.

—Mais vous avez vu comment il était vêtu, vous pouvez me donner à peu près son signalement ?

—Non plus. J'avais comme un nuage devant les yeux, et il a passé comme une ombre.

Le juge d'instruction dissimula mal un mouvement de dépit.

—N'importe, fit-il, nous le retrouverons... Mais continuez monsieur.

Le comte hocha la tête.

—Je n'ai plus rien à vous apprendre, monsieur, répondit-il. J'étais évanoui, et ce n'est que quelques heures plus tard que j'ai repris connaissance, ici, sur ce lit.

Avec un soin extrême, M. Galpin-Daveline notait les réponses du comte.

Lorsqu'il eut terminé :

—Nous reviendrons, reprit-il, et minutieusement, sur les circonstances du meurtre. Pour le moment, monsieur le comte, il importe de savoir ce qui s'est passé après votre chute. Qui pourrait me l'apprendre ?...

—Ma femme, monsieur.

—Je le pensais. Mme la comtesse a dû se lever en même temps que vous ?...

—Ma femme n'était pas couchée, monsieur.

Vivement le juge se retourna vers la comtesse, et il lui suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que le costume de la comtesse n'était pas celui d'une femme éveillée en sursaut par l'incendie de sa maison.

—En effet, murmura-t-il.

—Berthe, poursuivit le comte, la plus jeune de nos filles, celle qui est là sur ce lit, enveloppée d'une couverture, est atteinte de la rougeole et sérieusement souffrante. Ma femme était restée près d'elle. Malheureusement, les fenêtres de nos filles donnent sur le jardin, du côté opposé à celui où le feu a été mis.

—Comment donc madame la comtesse a-t-elle été avertie du désastre ? demanda le juge d'instruction.

Sans attendre une question plus directe, Mme de Claudieuse s'avança.

—Ainsi que mon mari vient de vous le dire, monsieur, répondit-elle, j'avais tenu à veiller ma petite Berthe. Ayant déjà passé près d'elle la nuit précédente, j'étais un peu lasse, et j'avais fini par m'assoupir, lorsque je fus réveillée par une détonation, à ce qu'il m'a semblé. Je me demandais si ce n'était pas une illusion, quand un second coup retentit presque immédiatement. Plus étonnée qu'inquiète je quittai la chambre de mes filles. Ah ! monsieur, telle était déjà la violence de l'incendie, qu'il faisait clair, dans l'escalier, comme en plein jour. Je descendis en courant. La porte extérieure était ouverte, je sortis. A cinq ou six pas, à la lueur des flammes, j'aperçus le corps de mon mari. Je me jetai sur lui, il ne m'entendait plus, son cœur avait cessé de battre, je le crus mort, j'appelai au secours d'une voix désespérée.

M. Sénéchal et M. Daubigeon frémissaient.

—Bien ! approuva d'un air satisfait M. Galpin-Daveline, très bien !

—Vous savez, monsieur, continuait la comtesse combien est profond le sommeil des gens de la campagne. Il me semble que je suis restée bien longtemps, seule, agenouillée près de mon mari. A la longue, cependant, les clartés de l'incendie éveillaient nos métayers, les ouvriers de la ferme et nos domestiques. Ils se précipitaient dehors en criant : "Au feu !" M'apercevant, ils vinrent à moi et m'aiderent à transporter mon mari loin du danger, qui grandissait de minute en minute. Attisé par un vent furieux, l'incendie se propageait avec une effrayante rapidité, les granges n'étaient plus qu'une immense fournaise, la métairie brûlait, les chais remplis d'eau-de-vie étaient en feu, et la toiture de notre maison s'allumait de tous côtés. Et personne de sang-froid !... Ma tête était à ce point perdue, que j'oubliais mes enfants, et que leur chambre était déjà pleine de fumée, lorsqu'un honnête et courageux garçon est allé les arracher au plus horrible des périls... pour me rappeler à moi-même, il m'a fallu l'arrivée du docteur Seignebos et ses paroles d'espoir... Cet incendie nous ruine peut-être ; que m'importe, puisque mes enfants et mon mari sont sauvés !

C'est d'un air d'impatience dédaigneuse que le docteur Seignebos assistait à ces préliminaires inévitables.

Les autres, M. Sénéchal, le procureur de la République, les deux servantes même, avaient peine à maîtriser leur émotion.

Lui, haussait les épaules, et grommelait entre les dents :

—Formalités ! Subtilités ! Puérilités !

Après avoir retiré, essuyé et remis sur son nez ses lunettes d'or, il s'était assis devant la table boiteuse de la pauvre chambre, et il comptait et alignait, dans une écuelle, les quinze ou vingt grains de plomb qu'il avait extrait des blessures du comte de Claudieuse.

Mais, sur les derniers mots de la comtesse, il se leva, et, d'un ton bref, s'adressant à M. Galpin-Daveline :

—Maintenant, monsieur, dit-il, vous me rendez mon malade, sans doute ?

Offensé,—on l'eût été à moins,—le juge d'instruction fronça le sourcil, et froidement :

—Je sais, monsieur, dit-il, l'importance de votre besogne, mais ma tâche n'est ni moins grave ni moins urgente.

—Oh !

—Par conséquent, vous m'accorderez bien cinq minutes encore, monsieur le docteur...

—Dix si vous l'exigez, monsieur le juge. Seulement, je vous déclare que chaque minute qui s'écoule désormais peut compromettre la vie du blessé.

Ils s'en étaient rapprochés, et, la tête rejetée en arrière, ils se toisaient avec des yeux où éclatait la plus violente animosité.

Allaient-ils donc se prendre de querelle au chevet même de M. Claudieuse.

La comtesse dut le craindre ; car, d'un accent de reproche :

—Messieurs, prononça-t-elle, messieurs, de grâce.

Peut-être son intervention n'eût-elle pas suffi, si M. Sénéchal et M. Daubigeon ne se fussent entremis, chacun s'adressant en même temps à l'un des adversaires.

Des deux, M. Galpin-Daveline était encore le plus obstiné ; car, en dépit de tout, reprenant la parole :

—Je n'ai plus, monsieur, dit-il à M. Claudieuse, qu'une question à vous adresser : Où et comment étiez-vous placé ? Où et comment pensez-vous qu'était placé l'assassin au moment du crime ?

—Monsieur, répondit le comte d'une voix évidemment fatiguée, j'étais, je vous l'ai dit, debout, sur le seuil de ma porte, faisant face à la cour. L'assassin devait être posté à une vingtaine de pas, sur ma droite, derrière une pile de fagots.

Ayant écrit la réponse du blessé, le juge se retourna vers le médecin.

—Vous avez entendu, monsieur, lui dit-il, c'est à vous maintenant à fixer la prévention sur ce point décisif : à quelle distance était le meurtrier lorsqu'il a fait feu ?

—Je ne suis pas devin, répondit brutalement le médecin.

—Ah ! prenez garde, monsieur, insista M. Galpin-Daveline, la justice, dont je suis ici le représentant, a le droit et les moyens de se faire respecter. Vous êtes médecin, monsieur, et la médecine est arrivée à répondre d'une façon presque mathématique à la question que je vous pose.

M. Seignebos ricana :

—Vraiment, la médecine est arrivée à ce prodige ! fit-il. Quelle médecine ? La médecine légale, sans doute, celle qui est à la dévotion des parquets et à la discrétion des présidents d'assises...

—Monsieur !

—Mais le médecin n'était pas d'un naturel à supporter un second échec.

—Je sais ce que vous m'allez dire, poursuivit-il tranquillement. Il n'est pas un manuel de médecine légale qui ne tranche souverainement le problème dont il s'agit. Je les ai étudiés, ces manuels, qui sont vos armes à vous autres, messieurs les magistrats instructeurs. Je connais l'opinion de Devergie et celle d'Orfila, et celle encore de Casper, de Tarilieu et de Briant et Chaudey. Je n'ignore pas que ces messieurs prétendent décider à un centimètre près la distance d'où un coup de fusil a été tiré. Je ne suis pas si fort. Je ne suis qu'un pauvre médecin de campagne, moi, un simple guérisseur. Et, avant de donner une opinion qui peut faire tomber la tête d'un pauvre diable, la tête d'un innocent, peut-être, j'ai besoin de réfléchir, de me consulter, de recourir à des expériences.

Il avait si évidemment raison quant au fond, sinon quant à la forme, que M. Galpin-Daveline se radoucit.

—C'est à titre de simple renseignement, monsieur, dit-il, que je vous demande votre avis. Votre opinion raisonnée et définitive fera nécessairement l'objet d'un rapport motivé.

—Ah ! comme cela.

—Veuillez donc me communiquer officieusement les conjectures que vous a inspirées l'examen des blessures de M. Claudieuse.

D'un geste prétencieux, M. Seignebos rajusta ses lunettes.

—Mon sentiment, répondit-il, sous toutes réserves, bien entendu, est que M. de Claudieuse s'est parfaitement rendu compte des faits. Je crois volontiers que l'assassin était embusqué à la distance qu'il indique. Ce que je puis affirmer, par exemple, c'est que les deux coups de fusil ont été tirés de distances différentes, l'un de beaucoup plus près que l'autre, et la preuve, c'est que l'un d'eux, celui de la hanche, a, comme disent les chasseurs, "écarté" légèrement, l'autre, celui de l'épaule, a presque "fait balle".

—Mais on sait à combien de mètres un fusil fait balle, interrompit M. Sénéchal, qu'agaçait le ton dogmatique du docteur.

M. Seignebos salua.

—On sait cela ? Qui ? Vous, monsieur le maire ? Moi je déclare l'ignorer. Il est vrai que je n'oublie pas, comme vous semblez l'oublier, que nous n'avons plus, comme autrefois, deux ou trois types seulement de fusils de

chasse. Avez-vous réfléchi à l'immense variété d'armes françaises, anglaises, américaines et allemandes qui sont aujourd'hui répandues partout ? Comment osez-vous, monsieur, vous prononcer si délibérément ? Ignorez-vous donc, vous, un ancien avoué et un magistrat municipal, que c'est sur cette grave question que roulera tout le débat de la cour d'assises ?

Après quoi, décidé à ne plus rien répondre, le médecin reprenait son bistouri et ses pinces, lorsque tout à coup, au dehors, des clameurs éclatèrent si terribles que M. Séneschal, M. Daubigeon et Mme de Claudieuse elle-même se précipitèrent vers la porte.

Et ces clameurs, hélas ! n'étaient que trop justifiées. La toiture du bâtiment principal venait de s'effondrer, ensevelissant sous ses débris embrasés le pauvre tambour qui, deux heures plus tôt, avait battu la générale, Bolton, et un pompier, nommé Guillebault, le plus estimé des charpentiers de Sauveterre, un père de cinq enfants.

Le capitaine Parenteau semblait près de devenir fou, et c'était à qui se dévouerait pour arracher à la plus horrible des morts ces infortunés, dont on entendait, par-dessus les fracas de l'incendie, les hurlements désespérés.

Toutes les tentatives pour les secourir devaient échouer. Un gendarme et un fermier des environs, qui avaient essayé d'arriver jusqu'à eux, faillirent rester dans la fournaise, et ne furent retirés qu'au prix d'efforts inouïs, et dans le plus triste état, le gendarme surtout.

Alors, véritablement, on se rendit compte de l'abominable crime de l'incendiaire.

Alors, en même temps que les colonnes de fumée et les tourbillons d'étincelles, montèrent vers le ciel des cris de vengeance.

—A mort, l'incendiaire, à mort !

C'est à ce moment que la plus légitime des fureurs inspira M. Séneschal.

Il savait, lui, ce qu'est la prudence des campagnes et combien il est difficile d'arracher à un paysan ce qu'il sait.

Se dressant donc sur un monceau de débris ; d'une voix claire et forte :

—Oui, mes amis, s'écria-t-il, oui, vous avez raison ; à mort ! Oui, les courageuses victimes du plus lâche des crimes doivent être vengées. Il faut retrouver l'incendiaire, il le faut absolument ! Vous le voulez, n'est-ce pas ? Cela dépend de vous. Il est impossible qu'il ne soit pas parmi vous quelqu'un qui sache quelque chose. Que celui-là se montre et parle. Souvenez-vous que le plus léger indice peut guider la justice. Se taire, mes amis, serait se rendre complice. Réfléchissez, consultez-vous.

De rapides chuchotements coururent à travers la foule, puis tout à coup :

—Il y a quelqu'un, dit une voix, qui peut parler.

—Qui ?

—Cocoleu ! Il était là tout au commencement. C'est lui qui est allé chercher dans leur chambre les filles de la dame de Claudieuse. Qu'est-il devenu ? Cocoleu ! Cocoleu !

Il faut avoir vécu tout au fond des campagnes, en pleins champs, pour imaginer, pour comprendre l'émotion et la colère de tous ces braves gens qui se pressaient autour des ruines embrasées du Valpinson.

L'habitant des villes, lui, n'a nul souci du brigand sinistre qui, pour voler, tue. Il a le gaz, des portes solides, et la police veille sur son sommeil. Il redoute peu l'incendie : à la première étincelle, toujours quelque voisin se trouve pour crier : Au feu ! Les pompes accourent, l'eau jaillit comme par enchantement.

Le paysan, au contraire, a la conscience des périls de son isolement. Un simple loquet de bois ferme son huis et nul n'est chargé d'assurer la sécurité de ses nuits. Attaqué par un assassin, ses cris, s'il appelle, ne seront pas entendus. Que le feu soit mis à sa maison, elle sera en cendres avant l'arrivée des premiers secours, trop heureux s'il se sauve et s'il réussit à sauver sa famille des flammes.

Aussi, tous ces campagnards que venait de remuer la parole de M. Séneschal, s'employaient fiévreusement à retrouver celui qui, pensaient-ils, savait quelque chose : Cocoleu.

Tous le connaissaient bien, et de longue date.

Il n'en était pas un seul parmi eux qui ne lui eût donné une beurrée ou une écuelle de soupe, quand il avait faim, pas un seul qui ne lui eût abandonné une botte de paille dans le coin d'une écurie, quand il pleuvait ou qu'il faisait froid et qu'il voulait dormir.

C'est que Cocoleu était de ces infortunés qui traînent à travers la campagne le poids de quelque terrible difformité physique ou morale.

Quelque vingt ans plus tôt, un des gros propriétaires de Bréchy, ayant fait bâtir, avait fait venir d'Angoulême une demi-douzaine de peintres-décorateurs, qui passèrent chez lui presque tout l'été.

Un de ces peintres avait mis à mal une pauvre fille de ferme des environs, nommée Colette, qu'avaient affolée sa longue blouse blanche, ses fines moustaches brunes, sa gaieté, ses chansons et ses propos galants.

Mais les travaux achevés, le séducteur s'était envolé

avec ses camarades, sans plus se soucier de la malheureuse que le dernier cigare qu'il avait fumé.

Elle était enceinte, pourtant.

Lorsqu'elle ne sut plus dissimuler son état, elle fut jetée à la porte de la maison où elle était employée, et ses parents, qui avaient bien du mal à se suffire, la repoussèrent impitoyablement.

Dès lors, hébété de douleur, de honte et de regrets, elle erra de ferme en ferme, demandant l'aumône, insultée, raillée, brutalisée même quelquefois.

C'est au coin d'un bois, un soir d'hiver, que seule, sans secours, elle mit au monde un garçon.

Comment la mère et l'enfant n'étaient-ils pas morts de froid, de faim et de misère ! Il est des grâces d'état incompréhensibles.

Pendant plusieurs années, on les vit traîner leurs hillons autour de Sauveterre, vivant de la générosité, chèrement achetée, des paysans.

Puis la mère mourut, abandonnée, comme elle avait vécu. On ramassa son corps un matin sur le revers d'un fossé.

L'enfant restait seul.

Il avait huit ans, il était assez fort pour son âge ; un fermier en eut pitié et le prit pour garder ses vaches.

Le petit misérable n'en était pas capable.

Tant qu'il avait eu sa mère, on avait attribué à son existence sauvage son mutisme, ses regards effarés, ses allures de bête traquée.

Lorsqu'on essaya de s'occuper de lui, on reconnut que nulle intelligence ne s'était éveillée en ce pauvre cerveau déprimé.

Il était idiot, et, de plus, atteint d'une de ces effroyables maladies nerveuses dont les accès agitent tout le corps, et particulièrement les muscles du visage, de mouvements convulsifs.

Il n'était pas muet, mais ce n'est qu'avec des efforts inouïs et en bégayant lamentablement, qu'il parvenait à articuler quelques syllabes.

Parfois, des paysans en belle humeur lui criaient :

—Dis-nous comment tu t'appelles, et tu auras un sou.

Il en avait pour cinq minutes à bégayer, avec toutes sortes de contorsions, le nom de sa mère :

—Co...co...co...lette.

De là son surnom.

On avait constaté qu'il n'était bon à rien ; on cessa de s'intéresser à lui ; il se remit à vagabonder comme jadis.

C'est vers cette époque que le docteur Seignebos, en allant à ses visites, le rencontra un matin sur la grande route.

Cet excellent docteur, entre autres théories surprenantes, soutenait alors que l'imbécillité n'est qu'une façon d'être du cerveau un oubli de la nature aisément réparable par l'adjonction de certaines substances connues, de phosphore, par exemple.

L'occasion d'une expérience mémorable était trop belle pour qu'il ne s'empressât pas de la saisir.

Il fit monter Cocoleu près de lui, dans son cabriolet, l'installa dans sa maison, et le soumit à un traitement dont le secret est resté entre lui et un pharmacien de Sauveterre, bien connu pour ses opinions avancées.

Au bout de dix-huit mois, Cocoleu avait considérablement maigri. Il parlait peut-être un peu moins malaisément, mais son intelligence n'avait fait aucun progrès appréciable.

Découragé, M. Seignebos fit un paquet de quelques nippes qu'il avait données à son pensionnaire, les lui mit dans la main et le poussa dehors en lui défendant de revenir jamais.

Le médecin avait rendu un triste service à Cocoleu.

Désaccoutumé des privations, déshabitué d'aller de porte en porte demander son pain, le pauvre idiot eût péri de besoin si sa bonne étoile ne l'eût amené au Valpinson.

Touchés de sa détresse, le comte et la comtesse de Claudieuse résolurent de se charger de lui.

Seulement, c'est en vain qu'il essayèrent de le fixer à l'une de leurs métairies où ils lui avaient fait donner un lit. L'humeur vagabonde de Cocoleu l'emportait sur tout, même sur la faim. L'hiver, par le froid et la neige, on le tenait encore. Mais dès les premières feuilles, il reprenait ses courses sans but à travers les bois et les champs, restant souvent des semaines entières sans reparaitre.

A la longue, pourtant, s'était éveillé en lui quelque chose qui ressemblait assez à l'instinct d'un animal domestique patiemment dressé.

Son affection pour Mme de Claudieuse se traduisait comme celle d'un chien, par des gambades et des cris de joie dès qu'il l'apercevait. Souvent, quand elle sortait, il l'accompagnait, courant et bondissant autour, toujours comme un chien. Il aimait aussi les petites filles, et il paraissait souffrir qu'on l'écartât d'elles, car on l'en écartait, redoutant pour des enfants si jeunes la contagion de ses tics nerveux.

Avec le temps aussi, il était devenu capable de rendre quelques petits services. Il était certaines commissions faciles dont on pouvait le charger. Il arrosait les fleurs, il

allait appeler un domestique, il savait porter une lettre à la poste de Bréchy.

Même, ses progrès avaient été assez sensibles pour inspirer des doutes à quelques paysans déflants, lesquels prétendaient que Cocoleu n'était pas si "innocent" qu'il en avait l'air, que c'était "un malin" au contraire, qui faisait la bête pour bien vivre sans travailler...

—Nous le tenons ! crièrent enfin quelques voix ; le voilà ! le voilà !

La foule s'écarta vivement, et presque aussitôt, maintenu et poussé en avant par plusieurs hommes, un jeune garçon parut.

—Il s'était caché là-bas, derrière une haie, disaient ces hommes, et il ne voulait pas venir, le matin !

Le désordre des vêtements de Cocoleu attestait en effet une résistance opiniâtre.

C'était un garçon de dix-huit ans, imperbe, très-grand, extraordinairement maigre, et si dégingandé, qu'il en paraissait contrefait. Une forêt de rudes cheveux roux s'em mêlait au-dessus de son front étroit et fuyant. Et ses petits yeux, sa large bouche meublée de dents aiguës, son nez, largement épaté, et ses immenses oreilles, donnaient à sa physionomie une expression étrange d'effacement et d'idiotisme, et aussi, pourtant, de ruse bestiale.

—Qu'est-ce que nous allons en faire ? demandèrent les paysans à M. Séneschal.

—Il faut le conduire au juge d'instruction, mes amis, répondit le maire, là, dans la petite maison où vous avez porté M. de Claudieuse...

—Et il faudra bien qu'il parle, grondèrent les paysans. Tu entends, n'est-ce pas ? Allons ! arrive.

IV

Mettant leur amour-propre à lutter de flegme et d'impassibilité, ni le docteur Seignebos, ni M. Galpin-Daveline n'avaient fait un mouvement pour reconnaître ce qui se passait au dehors.

Le médecin s'appropriait à reprendre son opération, et méthodiquement, tranquille autant que s'il eût été chez lui, dans son cabinet, il lavait l'éponge dont il venait de se servir et essuyait ses pinces et ses bistouris.

Le juge d'instruction, lui, debout au milieu de la chambre, les bras croisés, semblait suivre de l'œil, dans le vide, d'insaisissables combinaisons. Peut-être songait-il que sa bonne étoile l'avait enfin guidé vers cette cause retentissante qu'il avait si longtemps et si inutilement appelé de tous ses vœux.

Mais M. de Claudieuse était loin de partager leur indifférence. Il s'agitait sur son lit, et dès que M. Séneschal et M. Daubigeon reparurent, pâles et bouleversés :

—Pourquoi tout ce tumulte ? interrogea-t-il.

Et lorsqu'on lui eut appris la catastrophe :

—Mon Dieu ! s'écria-t-il, et moi qui gémissais de me voir en partie ruiné. Deux hommes morts ! Voilà le vrai malheur ! Pauvres gens, victimes de leur courage ! Bolton, un garçon de trente ans ! Guillebault, un père de famille, qui laisse cinq enfants sans soutien !

La comtesse, qui rentrait, avait entendu les derniers mots prononcés par son mari.

—Tant qu'il nous restera une bouchée de pain, interrompit-elle, d'une voix profondément troublée, ni la mère de Bolton, ni les enfants de Guillebault ne manqueront de rien !

Elle n'en put dire davantage.

Les paysans qui avaient découvert Cocoleu envahissaient la chambre, poussant devant eux leur prisonnier.

—Où est le juge ? demandaient-ils. Voilà un témoin.

—Quoi ! Cocoleu ! s'écria le comte.

—Oui, il sait quelque chose, il l'a dit, il faut qu'il le répète à la justice et que l'incendiaire soit retrouvé.

M. Seignebos avait froncé le sourcil.

Il exérait Cocoleu, ce cher docteur, dont la vue lui rappelait cette fameuse expérience dont on fait encore des gorges chaudes à Sauveterre.

—Est-ce que véritablement vous allez l'interroger ? demanda-t-il à M. Galpin-Daveline.

—Pourquoi non ? fit sèchement le juge.

—Parce qu'il est complètement imbécile, monsieur, stupide, idiot. Parce qu'il est incapable de saisir la valeur de vos questions et la portée de ses réponses.

—Il peut nous fournir un indice précieux, monsieur.

—Lui ! un être dénué de raison ! Vous n'y pensez pas ! Il est impossible que la justice tienne compte des réponses incohérentes d'un fou !

Le mécontentement de M. Galpin-Daveline se traduisait par un redoublement de raideur.

—Je sais ce que j'ai à faire, monsieur, dit-il.

—Et moi, riposta le médecin, je connais mon devoir. Vous avez requis le concours de mes lumières, je vous l'apporte. Je vous déclare que l'état mental de ce garçon est tel qu'il ne saurait être entendu, même à titre de renseignements. J'en appelle à M. le procureur de République.

Il espérait un mot d'encouragement de M. Daubigeon. Le mot ne venant pas.

—Prenez garde, monsieur, ajouta-t-il, vous vous engagez dans une voie sans issue. Que ferez-vous si ce malheureux répond à vos questions par une accusation formelle ? Poursuivrez-vous celui qu'il accusera ?

Les paysans écoutaient, bouche béante, cette discussion.

—Oh ! Cocoleu n'est pas tant innocent qu'on croit, fit l'un d'eux.

—Il sait bien dire ce qu'il veut, le matin ! ajouta un autre.

—Je lui dois, en tout cas, la vie de mes enfants, prononça doucement Mme de Claudieuse. Il s'est souvenu d'eux lorsque j'étais comme frappée de vertige et que tout le monde les oubliait. Approche, mon ami, n'aie pas peur, personne ici ne te veut de mal. . . .

Il avait bien besoin de tes bonnes paroles. Effrayé au delà de tout expression par les brutalités dont il venait d'être l'objet, le pauvre idiot tremblait si fort que ses dents en claquaient.

—Je, je n'ai pas . . . pas . . . peur . . . bégaya-t-il.

—Une fois encore, je proteste, insista le médecin.

Il venait de reconnaître qu'il n'était pas seul de son avis.

—Je crois, en effet, qu'il est peut-être dangereux d'interroger Cocoleu, dit M. de Claudieuse.

—Je le crois aussi, appuya M. Daubigeon.

Mais le juge était le maître de la situation, armé des pouvoirs presque illimités que la loi confère au magistrat instructeur.

—Je vous en prie, messieurs, fit-il d'un ton qui ne souffrait pas de réplique, laissez-moi agir à ma guise.

Et s'étant assis, et s'adressant à Cocoleu :

—Voyons, mon garçon, reprit-il de sa meilleure voix, écoute-moi bien et tâche de me comprendre. Sais-tu ce qu'il y a eu, cette nuit, au Valpinson ?

—Le feu, répondit l'idiot.

—Oui, mon ami, le feu, qui a détruit la maison de tes bienfaiteurs, le feu où viennent de périr deux pauvres pompiers . . . Et ce n'est pas tout : on a essayé d'assassiner le comte de Claudieuse. Le vois-tu, dans ce lit, blessé et couvert de sang. Vois-tu la douleur de Mme de Claudieuse . . .

Cocoleu comprenait-il ? Sa figure grimaçante ne trahissait rien de ce qui pouvait se passer en lui.

—Absurdité ! grommelait le docteur. Témérité ! Ténacité !

M. Galpin-Daveline l'entendit.

—Monsieur ! prononça-t-il vivement, ne m'obligez pas à me rappeler qu'il y a là, tout près, des gens chargés de faire respecter mon caractère . . .

Et revenant au pauvre idiot.

—Tous ces malheurs, mon ami, poursuivit-il, sont l'œuvre d'un lâche incendiaire. Tu le détestes, n'est-ce pas, ce misérable, tu le hais ?

—Oui, dit Cocoleu.

—Tu désires qu'il soit puni . . .

—Oui, oui !

—Eh bien ! il faut m'aider à le découvrir, pour qu'il soit arrêté par les gendarmes, mis en prison et jugé. Tu le connais, tu as dit toi-même que tu le connaissais.

Il s'arrêta ; et, au bout d'un instant, Cocoleu se taisant toujours :

—Dans le fait, demanda-t-il, à qui ce pauvre diable a-t-il parlé ?

C'est ce que pas un paysan ne put dire. On s'informa, on n'apprit rien. Peut-être Cocoleu n'avait-il pas tenu le propos qu'on lui attribuait.

—Ce qui est sûr, déclara un des métayers du Valpinson, c'est que ce pauvre sans cervelle ne dort autant dire jamais, et que toutes les nuits il rôde comme un chien de garde, autour des bâtiments.

Ce fut pour M. Galpin-Daveline un trait de lumière. Changeant brusquement la forme de l'interrogatoire.

—Où as-tu passé la soirée ? demanda-t-il à Cocoleu.

—Dans . . . dans . . . la cour . . .

—Dormais-tu, quand l'incendie s'est déclaré ?

—Non.

—Tu l'as donc vu commencer ?

—Oui.

—Comment a-t-il commencé ?

Obstinément, l'idiot tenait ses regards rivés sur Mme de Claudieuse, avec l'expression craintive et soumise du chien qui cherche à lire dans les yeux de son maître.

—Réponds, mon ami, insista doucement la comtesse, obéis, parle.

Un éclair brilla dans les yeux de Cocoleu.

—On . . . a mis le feu, bégaya-t-il.

—Exprès ?

—Oui.

—Qui ?

—Un monsieur . . .

Il n'était pas un des témoins de cette scène qui, pour mieux entendre, ne retint sa respiration. Seul le docteur se dressa.

—Cet interrogatoire est insensé ! s'écria-t-il.

Mais le juge d'instruction ne parut pas l'entendre, et se penchant vers Cocoleu, d'une voix qu'altérait l'émotion :

—Tu l'as vu, ce monsieur ? demanda-t-il.

—Oui.

—Et tu le connais ?

—Très . . . très bien.

—Tu sais son nom ?

—Oh ! oui.

—Comment s'appelle-t-il ?

Une expression d'affreuse angoisse contracta la figure blême de Cocoleu ; il hésita, puis enfin, avec un violent effort, il répondit :

—Bois . . . Bois . . . Boiscoran.

Des murmures de mécontentement et des ricanements incrédules accueillirent ce nom.

D'hésitation, de doute, il n'y en eut pas l'ombre.

—M. de Boiscoran, un incendiaire ? disaient les paysans ; à qui jamais fera-t-on accroire ça ?

—C'est absurde ! déclara M. de Claudieuse.

—Insensé ! approuvèrent M. Sénéchal et M. Daubigeon.

Le docteur Seignebos avait retiré ses lunettes et les essayait d'un air de triomphe.

—Qu'avais-je annoncé ! s'écria-t-il. Mais M. le juge d'instruction n'a pas daigné tenir compte de mes observations.

M. le juge d'instruction était beaucoup le plus ému de tous. Il était devenu excessivement pâle, et les efforts étaient visibles qu'il faisait pour garder son impassible froideur.

Le procureur de la République se pencha vers lui.

—A votre place, murmura-t-il, j'en resterais-là, considérant comme non avenu ce qui vient de se passer.

Mais M. Galpin-Daveline était de ces gens qu'aveugle l'opinion exagérée qu'ils ont d'eux-mêmes, et qui se feraient haïr en morceaux que de reconnaître qu'ils ont pu se tromper.

—J'irai jusqu'au bout, répondit-il.

Et s'adressant de nouveau à Cocoleu, au milieu d'un silence si profond qu'on eût entendu le bruissement des ailes d'une mouche.

—Comprends-tu bien, mon garçon, lui demanda-t-il, ce que tu dis ? Comprends-tu que tu accuses un homme d'un crime abominable.

Que Cocoleu comprit ou non, il était en tout cas agité d'une angoisse manifeste. Des gouttes de sueur perlaient le long de ses tempes déprimées, et des secousses nerveuses secouaient ses membres et convulsaient sa face.

—Je . . . je dis la vérité, bégaya-t-il.

—C'est M. de Boiscoran qui a mis le feu au Valpinson ?

—Oui.

—Comment s'y est-il pris ?

L'œil égaré de Cocoleu allait incessamment du comte, de Claudieuse, qui semblait indigné, à la comtesse, qui écoutait d'un air de douloureuse surprise.

—Parle ! insista le juge d'instruction.

Après un moment d'hésitation encore, l'idiot entreprit d'expliquer ce qu'il avait vu, et il en eut pour cinq minutes d'efforts, de contorsions et de bégaiements à faire comprendre qu'il avait vu M. de Boiscoran, qu'il connaissait bien, sortir des journaux de sa poche, les enflammer avec une allumette et les placer sous une meule de paille qui était tout proche deux énormes piles de fagots, lesquelles piles s'appuyaient au mur d'un chai plein d'eau-de-vie.

—C'est de la démence ! s'écria le docteur, traduisant certainement l'opinion de tous.

Mais M. Galpin-Daveline avait réussi à maîtriser son trouble.

Promenant autour de lui un regard méchant :

—A la première marque d'approbation ou d'improbation, déclara-t-il, je requiers les gendarmes et je fais retirer tout le monde.

Après quoi, revenant à Cocoleu :

—Puisque tu as si bien vu M. de Boiscoran, interrogea-t-il, comment était-il vêtu ?

—Il avait un pantalon blanchâtre, répondit l'idiot, toujours en bredouillant affreusement, une veste brune et un grand chapeau de paille. Son pantalon était rentré dans ses bottes.

Deux ou trois paysans s'entre-regardèrent comme si enfin ils eussent été effleurés d'un soupçon. C'était avec le costume décrit par Cocoleu qu'ils avaient l'habitude de rencontrer M. de Boiscoran.

—Et quand il eut mis le feu, poursuivit le juge, qu'a-t-il fait ?

—Il s'est caché derrière les fagots.

—Et ensuite ?

—Il a préparé son fusil, et, quand le maître est sorti, il a tiré.

Oubliant la douleur de ses blessures, M. de Claudieuse bondissait d'indignation sur son lit.

—Il est monstrueux, s'écria-t-il, de laisser ce misérable idiot salir un galant homme de ses stupides accusations ! S'il a vu M. de Boiscoran mettre le feu et se cacher pour m'assassiner, pourquoi n'a-t-il pas donné l'alarme, pourquoi n'a-t-il pas crié !

Docilement, à la grande surprise de M. Sénéchal et de M. Daubigeon, M. Galpin-Daveline répéta la question.

—Pourquoi n'as-tu pas appelé ? demanda-t-il à Cocoleu.

Mais les efforts qu'il faisait depuis une demi-heure avaient épuisé le malheureux idiot. Il éclata d'un rire hébété, et presque aussitôt pris d'une crise de son mal, il tomba en se débattant et en criant, et il fallut l'emporter.

Le juge d'instruction s'était levé, et pâle, ému, les sourcils froncés, la lèvre contractée, il semblait réfléchir.

—Qu'allez-vous faire ? lui demanda à l'oreille le procureur de la République.

—Poursuivre ! dit-il à voix basse.

—Oh !

—Puis-je faire autrement, dans ma situation ? Dieu m'est témoin qu'en poussant ce malheureux idiot, mon but était de faire éclater l'absurdité de son accusation. Le résultat a trompé mon attente.

—Et maintenant . . .

Il n'y a plus à hésiter : dix témoins ont assisté à l'interrogatoire, mon honneur est en jeu, il faut que je démontre l'innocence ou la culpabilité de l'homme accusé par Cocoleu.

Et tout aussitôt, s'approchant du lit de M. de Claudieuse :

—Voulez-vous, à cette heure, monsieur, m'apprendre ce que sont vos relations avec M. de Boiscoran ?

La surprise et l'indignation enflammaient les joues du comte.

—Est-il possible, monsieur, s'écria-t-il, que vous croyiez ce que vous venez d'entendre !

—Je ne crois rien, monsieur, prononça le juge. J'ai mission de découvrir la vérité et je la cherche.

—Le docteur vous a dit quel est l'état mental de Cocoleu.

—Monsieur je vous prie de me répondre.

M. de Claudieuse eut un geste de colère, et vivement :

—Eh bien ! répondit-il, mes relations avec M. de Boiscoran ne sont ni bonnes ni mauvaises ; nous n'en avons pas.

—On prétend, je l'ai entendu dire, que vous êtes fort mal ensemble.

—Ni bien ni mal. Je ne quitte pas le Valpinson. M. de Boiscoran vit à Paris les trois quarts de l'année. Il n'est jamais venu chez moi, je n'ai jamais mis les pieds chez lui.

—On vous a entendu vous exprimer sur son compte en termes peu mesurés.

—C'est possible. Nous n'avons ni le même âge, ni les mêmes goûts, ni les mêmes opinions, ni les mêmes croyances. Il est jeune, je suis vieux. Il aime Paris et le monde, je n'aime que ma solitude et la chasse. Je suis légitimiste, il était orléaniste et est devenu démocrate. Je crois que seul, le descendant de nos rois légitimes peut sauver notre pays, il est persuadé que la République est le salut de la France. Mais on peut être ennemi politique sans cesser de s'estimer. M. de Boiscoran est un galant homme. Il est de ceux qui, pendant la guerre, ont fait bravement leur devoir, il s'est bien battu, il a été blessé.

Soigneusement, M. Galpin-Daveline notait les réponses du comte. Ayant fini :

—Il ne s'agit pas seulement de dissentiments politiques, reprit-il. Vous avez eu avec M. de Boiscoran des conflits d'intérêts.

—Insignifiants.

—Pardieu, vous avez échangé du papier timbré.

—Nos terres se touchent, monsieur. Il y a entre nous un malheureux cours d'eau qui est pour les riverains un éternel sujet de contestations.

M. Galpin-Daveline hochait la tête.

—Vous n'avez pas eu que ces différents, monsieur, dit-il. Vous avez eu, au su et vu de tout le pays, des altercations violentes.

Le comte de Claudieuse paraissait désolé.

—C'est vrai, nous avons échangé quelques propos. M. de Boiscoran avait deux maudits bassets, qui toujours s'échappaient de leur chenil, et venaient chasser sur mes terres. C'est incroyable ce qu'ils détruisaient de gibier.

—Précisément. Et un jour que vous avez rencontré M. de Boiscoran, vous l'avez menacé de donner un coup de fusil à ses chiens.

—J'étais furieux, je le reconnais ; mais j'avais tort, mille fois tort, je l'ai menacé.

—C'est bien cela. Vous étiez armés l'un et l'autre vous vous êtes animés, vous menaciez, il vous a couché en joue. Ne le niez pas ; dix personnes l'ont vu, je le sais, il me l'a dit.

V

Il n'était personne dans le pays qui ne sût de quel mal affreux était atteint le pauvre Cocoleu, personne qui ne fût bien persuadé qu'il n'y avait pas de soins à lui donner.

Les deux hommes qui l'avaient emporté avaient donc cru faire assez en le déposant sur un tas de paille humide. L'abandonnant ensuite à lui-même, ils s'étaient mêlés à la foule pour raconter ce qu'ils venaient d'entendre.

C'est une justice à rendre aux quelques centaines de paysans qui se pressaient autour des décombres fumants du Valpinson, que leur premier mouvement fut d'accabler de quolibets ou de malédictions l'être sans cervelle qui venait d'attribuer l'incendie à M. de Boiscoran.

Malheureusement, les premiers mouvements, les bons, sont de courte durée.

Un de ces mauvais drôles, paresseux, ivrognes et basement jaloux, comme il s'en trouve au fond des campagnes aussi bien que dans les villes, s'écria :

—Pourquoi donc pas ?

Et ces seuls mots devinrent le point de départ des suppositions les plus hasardées.

Les querelles du comte de Claudieuse et de M. de Boiscoran avaient été publiques. Il est bien connu que presque toujours les premiers torts étaient venus du comte et que toujours son jeune voisin avait fini par céder.

Pourquoi M. de Boiscoran, humilié, n'aurait-il pas eu recours à ce moyen de se venger d'un homme qu'il devait haïr, pensait-on, et surtout craindre !

—Est-ce parce qu'il est noble et qu'il est riche ? ricanaient le garnement.

De là à chercher des circonstances à l'appui des affirmations de Cocoleu, il n'y avait qu'un pas et il fut vite franchi. Des groupes se formèrent, et bientôt deux hommes et une femme donnèrent à entendre qu'on serait peut-être bien surpris s'ils racontaient tout ce qu'ils savaient. On les pressa de parler, et, comme de raison, ils refusèrent. Mais déjà ils en avaient trop dit. Bon gré malgré ils furent conduits à la maison, où, dans le moment même, M. Galpin-Daveline interrogeait le comte de Claudieuse.

Telle était l'animation de la foule et le tapage qu'elle menait, que M. Sénéchal, frémissant à l'idée d'un nouvel accident, se précipita vers la porte.

—Qu'est-ce encore ? cria-t-il.

—Des témoins ! voilà d'autres témoins ! répondirent les paysans.

M. Sénéchal se retourna vers l'intérieur de la chambre, et, après un regard échangé avec M. Daubigeon :

—On vous amène des témoins, monsieur, dit-il au juge.

Sans nul doute M. Galpin-Daveline maudit l'interruption. Mais il connaissait assez les paysans pour savoir qu'il était assez important de profiter de leur bonne volonté et qu'il n'en tirerait rien s'il laissait à leur cauteleuse prudence le temps de reprendre le dessus.

—Nous reviendrons plus tard à notre entretien, monsieur le comte, dit-il à M. de Claudieuse.

Et, répondant à M. Sénéchal :

—Que ces témoins entrent, dit-il, mais seuls et un à un...

Le premier qui se présenta était le fils unique d'un fermier aisé du bourg de Bréchy, nommé Ribot. C'était un grand gars de vingt-cinq ans, large d'épaules, avec une tête tout petite, un front très bas et de formidables oreilles d'un rouge vif.

Il avait à deux lieux à la ronde la réputation d'un séducteur irrésistible et n'en était pas médiocrement fier.

Après lui avoir demandé son nom, ses prénoms et son âge :

—Que savez-vous ? poursuivit M. Galpin-Daveline.

Le gars Ribot se redressa, et, d'un air de fatuité qui fut si bien compris que les paysans éclatèrent de rire :

—J'avais, ce soir, répondit-il, une affaire très importante, de l'autre côté du château de Boiscoran. On m'attendait, j'étais en retard, je pris donc au plus court, par les marais. Je savais que, par suite des pluies de ces jours passés, les fossés seraient pleins d'eau, mais pour une affaire comme celle que j'avais, on trouve toujours des jambes.

—Épargnez-nous ces détails oiseux, prononça froidement le juge.

Le beau gars parut plus surpris que choqué de l'interruption.

—Comme monsieur le juge voudra, fit-il. Pour lors, il était un peu plus de huit heures, et le jour commençait à baisser, quand j'arrivai aux étangs de la Seille. Ils étaient si gonflés, que l'eau passait de plus de deux pouces pardessus les pierres du déversoir. Je me demandais comment traverser sans me mouiller, quand, de l'autre côté, venant en sens inverse de moi, j'aperçus M. de Boiscoran.

—Vous êtes bien sûr que c'était lui ?

—Pardi ! puisque je lui ai parlé ! Mais attendez. Il n'eut pas peur, lui, de se mouiller. Sans faire ni une ni deux, il releva son pantalon, le fourra dans les tiges de ses grandes bottes jaunes et passa. C'est alors seulement qu'il me vit, et il parut étonné. Je ne l'étais pas moins que lui. —Comment, c'est vous, notre monsieur ! lui dis-je. Il me répondit : —Oui, j'ai quelqu'un à voir à Bréchy. C'était bien possible ; cependant je lui dis encore : —Tout de même, vous prenez un drôle de chemin ! Il se mit à rire. —Je ne savais pas que les étangs fussent débordés, répondit-il, et je comptais tirer des oiseaux d'eau. Et, en disant cela, il me montra son fusil. Sur le moment, je ne vis rien à répliquer ; mais maintenant, après ce qui s'est passé, je trouve que c'est drôle.

Cette déposition, M. Galpin-Daveline l'avait écrite mot pour mot. Ensuite :

—Comment était vêtu M. de Boiscoran ? interrogea-t-il.

—Attendez... il avait un pantalon grisâtre, un veston de velours maron et un panama à larges bords.

La stupeur et l'inquiétude se peignaient sur les traits du comte et de la comtesse de Claudieuse, de M. Daubigeon et même du docteur Seignebos.

Une circonstance de la déposition de Ribot les frappait surtout : il avait vu M. de Boiscoran rentrer son pantalon dans ses bottes pour passer le déversoir.

—Vous pouvez vous retirer dit M. Galpin-Daveline au gars Ribot : qu'un autre témoin se présente.

Cet autre était un vieil homme d'assez fâcheux renom, qui habitait seul une masure à une demi-lieue du Valpinson. On l'appelait le père Gaudry.

Autant le fils Ribot avait montré d'assurance, autant ce bonhomme vêtu de haillons malpropres et puants semblait humble et craintif.

Après avoir donné son nom :

—Il pouvait être onze heures du soir, déposa-t-il, et je traversais les bois de Rochepommier par un des petits sentiers.

—Vous alliez voler des fagots ! fit sévèrement le juge.

—Jour du bon Dieu ! geignit le vieux en joignant les mains, est-il bien possible de dire une chose pareille ! Voler des fagots, moi ! Non, mon bon monsieur, j'allais tout simplement coucher au fin fond du bois pour y être tout rendu au lever du soleil et chercher des champignons, des cèpes, que j'aurais été vendre à Sauveterre. Donc je suivais le routin, quand voilà que tout à coup, derrière moi, j'entends les pas d'un homme. Naturellement, la peur me prend.

—Parce que vous voliez.

—Oh ! non, mon bon monsieur ; seulement, la nuit, vous comprenez. Enfin, je me cache derrière un arbre, et presque aussitôt je vois passer M. de Boiscoran, que que je reconnais très bien malgré l'obscurité, et qui devait être très en colère, car il parlait tout haut, il jurait, il gesticulait, et, par moment, il arrachait aux branches des poignées de feuilles.

—Avait-il un fusil ?

—Oui, mon bon monsieur, puisque même c'est à cause de ce fusil qu'il m'avait fait peur je l'avais pris pour un garde.

Le troisième et dernier témoin était une bonne et brave métayère, maîtresse Courtois, dont la métairie était située de l'autre côté du bois de Rochepommier.

Interrogée, après un moment d'hésitation :

—Je ne sais pas grand-chose, répondit-elle ; mais je vais toujours le dire : Comme nous comptons avoir beaucoup d'ouvriers ces jours-ci, et que je voulais faire une fournée demain, j'étais allée avec mon âne au moulin de la montagne de Sauveterre pour chercher de la farine. Il n'y en avait pas de prête, mais le meunier me dit qu'il m'en donnerait si je voulais attendre, et je restai à souper avec lui. Vers dix heures, on me livra un sac que les garçons attachèrent sur mon âne, et je me mis en route. J'avais déjà fait plus de la moitié du chemin, et il devait être onze heures, quand, arrivant au bois de Rochepommier, mon âne fit un faux pas et le sac tomba. J'étais fort en peine, n'étant pas de force à le recharger seule, lorsqu'à dix pas de moi, un homme sort du bois. Je l'appelle, il vient. C'était M. de Boiscoran. Je lui demande de m'aider, et aussitôt, sans se faire prier, il pose son fusil à terre, prend le sac et le remet sur l'âne. Je le remercie, il me dit qu'il n'y a pas de quoi, et voilà tout.

Toujours debout sur le seuil de la chambre dont il disputait l'accès à l'avidité curieuse des paysans, le maire de Sauveterre se résignait aux humbles fonctions d'ap-pariteur.

Lorsque maîtresse Courtois se retira toute confuse, et déjà peut-être regrettant ce qu'elle venait de dire :

—Est-il encore quelqu'un qui sache quelque chose ? cria-t-il,

Et, comme nul ne se présentait, il ferma sans façon la porte en ajoutant :

—Alors, éloignez-vous, mes amis, et laissez la justice se recueillir en paix.

La justice, en la personne du juge d'instruction, était alors en proie aux plus cruelles perplexités.

Consterné jusqu'à ce point de n'essayer pas même de réagir, M. Galpin-Daveline demeurait accoudé à la table devant laquelle il s'était assis pour écrire, le front entre les mains, semblant chercher une issue à l'impasse où il se trouvait engagé.

Tout à coup il se dressa, et, oublieux de sa morgue accoutumée, laissant tomber son masque de glacial impassibilité :

—Eh bien, fit-il, comme si dans la détresse de son esprit il eût espéré un secours ou imploré un conseil, eh bien !

On ne lui répondit point.

Sa stupeur avait gagné tous ceux qui l'entouraient : le comte et la comtesse de Claudieuse, M. Sénéchal, le procureur de la République, et même le docteur Seignebos.

Chacun d'eux en était encore à se débattre contre ce résultat invraisemblable, inconcevable, inouï !

Enfin, après un moment de silence :

—Vous le voyez, messieurs, reprit le juge avec une amertume étrange, j'avais raison d'interroger Cocoleu... Oh ! n'essayez pas de le nier : vous partagez maintenant mes doutes et mes soupçons. Qui de vous oserait soutenir, que, sous l'empire d'une émotion terrible, ce malheureux n'a pas recouvré durant quelques minutes la plénitude de sa raison ! Lorsqu'il vous a dit avoir vu le crime et qu'il vous a nommé le coupable, vous avez haussé les épaules. Mais d'autres témoins sont venus, et de l'ensemble de leurs dépositions résulte un faisceau de présomptions terribles...

Il s'animait.

L'habitude professionnelle, plus forte que tout, reprenait le dessus :

—M. de Boiscoran, poursuivait-il, est venu ce soir au Valpinson. C'est désormais incontestable. Or, comment y est-il venu ? En se cachant. Du château de Boiscoran au Valpinson, il y a deux chemins fréquentés, celui de Bréchy et celui qui tourne les étangs. M. de Boiscoran prend-il l'un ou l'autre ? Non. Pour venir, il coupe droit à travers les marais, au risque de s'embarber et d'être forcé de se mettre à l'eau jusqu'aux épaules. Pour retourner, il se jette dans les bois de Rochepommier, en dépit de l'obscurité, et malgré le danger évident de s'y perdre et d'y errer jusqu'au jour. Qu'espérait-il donc ? N'être pas vu, cela tombe sous le sens. Et, de fait, qui rencontre-t-il ? Un coureur de femmes, Ribot, qui lui-même se cache pour se rendre à un rendez-vous d'amour. Un voleur de fagots, Gaudry, dont l'unique souci est d'éviter les gendarmes. Une fermière, enfin, maîtresse Courtois, attardée par une circonstance toute fortuite. Toutes ses précautions étaient bien prises, mais la Providence veillait.

—Oh ! la Providence !... gronda le docteur Seignebos, la Providence !

Mais M. Galpin-Daveline n'entendit même pas l'interruption.

Et toujours plus vite :

—Peut-on, du moins, continuer-t-il, invoquer en faveur de M. de Boiscoran certaines discordances du temps ? Non. A quel moment est-il aperçu venant de ce côté ? A la tombée de la nuit. Il était huit heures et demie, déclara Ribot, quand M. de Boiscoran traversait le déversoir des étangs de la Seille. Donc, il pouvait être au Valpinson vers neuf heures et demie. Alors, le crime n'était pas commis encore. A quelle heure le rencontre-t-on, regagnant son logis ? Gaudry et la femme Courtois vous l'ont dit : après onze heures. M. de Claudieuse était blessé alors, et le Valpinson brûlait. Savons-nous quelque chose des dispositions d'esprit de M. de Boiscoran ? Oui, encore. En venant, il a tout son sang froid. Il est fort surpris de rencontrer Ribot, et cependant il lui explique sa présence en cet endroit presque dangereux, et aussi pourquoi il a un fusil sur l'épaule.

Il a, prétend-il, quelqu'un à voir à Bréchy, et il se proposait de tirer des oiseaux d'eau. Est-ce admissible ? Est-ce même vraisemblable ? Cependant, examinons son attitude au retour. Il marchait très-vite, dépose Gaudry ; il semblait furieux et arrachait aux branches des poignées de feuilles. Que dit-il à maîtresse Courtois ? Rien. Quand elle l'appelle, il n'ose fuir, ce serait un aveu, mais c'est en tout hâte qu'il rend le service qu'elle lui demande. Et après ? Son chemin, pendant un quart d'heure, est le même que celui de cette femme ; marche-t-il avec elle ? Non. Il la quitte précipitamment, il prend les devants, il se hâte de rentrer chez lui, car il croit que M. de Claudieuse est mort, car il sait que le Valpinson est en flammes, car il tremble d'entendre sonner le tocsin et crier au feu !

Ce n'est pas d'ordinaire avec ce laisser-aller familier que procède la justice, et ceux qui la représentent s'estiment, en général, trop au-dessus du commun des mortels pour expliquer leurs impressions, rendre compte de leurs agissements, et, en quelque sorte, demander conseil.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'une enquête, il n'est pas, à proprement parler, de règles fixes.

Du moment où un juge d'instruction est saisi d'un crime, toute habitude lui est laissée pour arriver jusqu'au coupable.

Maître absolu, ne relevant que de sa conscience, armé de pouvoirs exorbitants, il procède à sa guise.

Mais en cette affaire du Valpinson, M. Galpin-Daveline avait été emporté par la rapidité des événements. Entre la première question adressée à Cocoleu et le moment présent, il n'avait pas eu le temps de se reconnaître. Et sa procédure ayant été publique, il était fatalement amené à l'expliquer.

—Décidément, c'est un réquisitoire en règle ! s'écria le docteur Seignebos.

Il avait retiré et essayait furieusement ses lunettes d'or.

(à suivre)

ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

Un mot horrible, mais d'actualité :

—Comment s'y prendre quand on veut voir tout le monde en bas de soie ?

—Il faut monter au sommet de la tour Eiffel !



EMMA ADELAIDE WILHELMINA
Reine de Hollande



GUILLAUME III
Roi de Hollande

UN MEURTRE EPOU-
VANTABLE

La Caroline du Nord a rarement eu à enregistrer une scène de carnage aussi repoussante que celle qui s'est passée samedi dernier sur une ferme isolée du nord de cet Etat. W. P. Wood, un fermier honnête et industriel, vivait en paix sur sa petite propriété où il avait élevé ses cinq enfants dont le plus jeune était âgé de douze ans. A la suite de longues années de travail et d'économie, il avait réussi à se faire la vie aisée et à accumuler la somme de \$700,00 mise en réserve pour le soutien de ses vieux jours.

Les communications avec les banques étant difficiles, M. Wood avait placé un par un cette somme dans un coffret de chêne qu'il tenait toujours soigneusement à clef dans un coin de sa petite maisonnette. Ce fait connu de longue date dans le pays environnant, avait à maintes reprises excité la cupidité des voleurs; une fois même ils firent des efforts pour s'emparer de cette petite fortune, mais grâce à la bravoure de l'honnête fermier, et au canon d'une bonne carabine, les voleurs avaient été repoussés.

Lundi de la semaine dernière, M. Wood dut s'absenter par affaire pour quelques jours.

A son retour, une scène des plus effrayantes se présenta aux yeux du malheureux père de famille. Trois haches et deux grands couteaux ensanglantés étaient sur

SCENES DE LA VIE ARTISTIQUE.



—On vient, mon cousin et moi, vous commander mon portrait...
—Le désirez-vous en pied ou en buste?
—Non, monsieur! en peinture à l'huile. On connaît les beaux arts dans not' paroisse!

le sol près du coffret brisé et vide, la maison avait été incendiée, et au milieu des cendres le malheureux M. Wood aperçut les ossements de sa femme et de ses cinq enfants.

Cette boucherie est la plus épouvantable qui se soit commise dans cette région et on n'a aucune indication pouvant mettre la police sur la trace des coupables.

VARIÉTÉS

Une bourgeoise avait un procès devant une cour de campagne.

La cause était sommaire, et l'avocat adverse la chargeait de beaucoup de moyens inutiles. Cette femme perdant patience, l'interrompt :

—Messieurs! dit-elle, voici le fait en peu de mots. Je me suis engagée à donner au tapissier qui est ma partie adverse, une somme convenue pour une tapisserie de Flandre, à personnages bien dessinés, beaux comme M. le président, et il veut m'en livrer une où il y a des personnages croqués, mal bâtis, comme son avocat! Ne suis-je pas dispensée d'exécuter ma convention?

La comparaison fit rire, l'avocat resta interdit, et la bourgeoise gagna son procès.

**

La sœur de chose disait hier à ses amies :

—Vous savez, Anatole, mon aîné, devient un parfait *dude*.
—Comment?

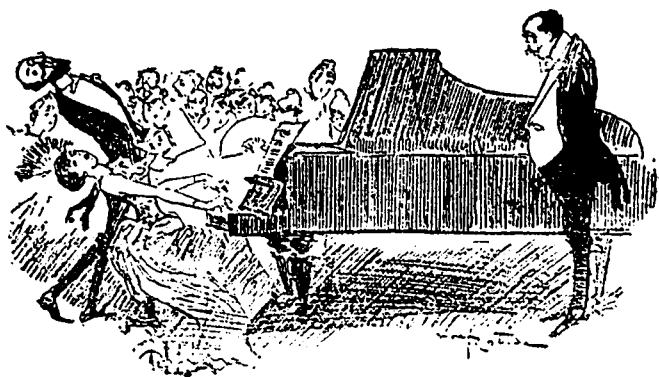
—Mais oui, figurez-vous que ce gamin n'a que quatorze ans, et il m'a déjà demandé une brosse à dents!

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



DES RÉVÉRENCES

Les révérences étaient autrefois la base fondamentale de l'éducation sociale, non-seulement chez les hommes, mais chez les femmes ; aussi, dès qu'une jeune fille pouvait se tenir sur ses jambes, on lui apprenait à faire gracieusement la révérence, ce qui ne la rendait pas plus sotte, assurément, mais ce qui la rendait bien plus gentille et plus polie avec ses parents et avec les étrangers.

Et quant aux hommes, ils savaient saluer avec grâce et ne faisaient point comme aujourd'hui ou de ces petits saluts familiers de la main, ou de ces salutations obséquieuses qui sentent d'une lieue le solliciteur ou l'intrus.

« La politesse se meurt... la politesse est morte !... disait Nestor Roqueplan, et les femmes, qui devaient lui sauver la vie, l'ont achevée d'un coup de leur ombrelle et du bout de leur bottine. »

Et il a raison, car qui est-ce qui est poli aujourd'hui ? pas même les enfants, qu'on attife avec tant d'extravagance et auxquels on ne donne pas la moindre notion du savoir-vivre. Ainsi, voyez une petite fille, délicieusement habillée comme une poupée de bonne fabrique, et dites-lui bonjour : ou elle vous tournera le dos d'une façon impertinente, si votre robe ne lui paraît pas élégante, ou elle vous tendra la main à la façon anglaise, quels que soient votre âge et le respect qui vous est dû, ce qui est, à mon avis, le suprême du ridicule et de la mauvaise éducation.

Quant aux jeunes filles et aux jeunes femmes, lors qu'elles daignent prendre la peine de vous saluer, elles le font à l'aide d'un petit haut-le-corps, qui est la chose la plus disgracieuse du monde ; mais, pour les révérences, il n'en est plus question que chez quelques douairières dont je m'accuse de faire partie.

Je remonte de très loin, puisque j'ai été élève de la maison d'Ecouen sous la surintendance de madame Campan, et madame Campan, qui avait fait partie de la cour de Marie-Antoinette comme lectrice de cette reine de douleurs, avait établi dans le règlement de la maison que toute élève devait faire la révérence, non seulement en se présentant devant elle et les autres dames, mais même en entrant et en sortant de la classe, pour prouver que la politesse vraie ne se montre pas seulement devant les supérieurs, mais aussi devant les égaux.

Et j'ai gardé cette vieille habitude malgré mon grand âge, si bien qu'une jeune dame me disait dernièrement : — C'est drôle ! madame, vous faites toujours des révérences, et ça vous va très-bien ; tandis que, si je voulais en faire autant, je serais si ridicule !

— Vous voyez ce que c'est que l'habitude ! interrompis-je en riant, je suis de l'époque où les filles étaient bien élevées, et vous trouvez tout simple que je le sois encore ; mais c'est de l'ancienne coutume, tandis qu'aujourd'hui, sous prétexte d'avoir le *genre anglais*, on a le plus mauvais de tous les genres.

Ecoutez encore à ce sujet Nestor Roqueplan, qui était un si spirituel critique :

« Les femmes sont injustes d'accuser les hommes d'avoir altéré les anciennes traditions de l'aimable politesse française : à cela ils ont été encouragés par elles. Ainsi :

« Rangez-vous dans un escalier pour laisser à une femme le côté qu'il lui plaira de prendre ;

« Descendez vivement d'un trottoir pour lui abandonner tout l'espace dont elle a besoin pour l'envergure de sa jupe ;

« Abaissez complètement votre parapluie devant le sien dont elle dirige les baleines vers vos yeux ;

« Ramassez avec promptitude et complaisance ce qui

peut lui échapper de la main : gant, mouchoir, ombrelle ;

« Ou encore une foule d'autres choses du même genre ;

« Vous croyez qu'elle vous dira merci ? ah bien oui ! ancien jeu. *Pas anglais, pas chic*. Merci ! Mais il faudrait donc parler à un monsieur qui ne vous a pas été présenté ?

« Eh bien, pas merci, soit ! mais au moins un léger salut du regard, de la tête, puisque les femmes ne savent plus faire ces jolies petites révérences d'autrefois qui les rendaient si gracieuses.

« Un regard... jamais ! ne va-t-il pas falloir maintenant faire de l'œil à ces messieurs, parce qu'ils ne font que leur devoir ?

« Mais, par exemple, quand vous marchez sur la jupe insensée d'une femme, vous le recevez, son regard ; seulement il contient une épithète : *imbécile !*

« Quand vous montrez pour elle un empressement poli, ce même regard vient vous dire : *serin !*

« Si, dans un escalier qu'elles nettoient religieusement avec la queue de leur jupe, un pauvre garçon qui conserve un reflet de savoir vivre, ayant eu la maladresse d'atteindre du bout de son pied le petit bout de leur robe, leur demande poliment pardon, elles se retournent avec fureur et le foudroient du mot *maladroit* fort bien accentué.

« Hélas ! tout cela vient, il faut le reconnaître, de ce que la politesse appartient à un état social qui n'est plus le nôtre. On n'a plus le temps d'être poli, et l'avenir, comme le présent, appartient aux gens mal élevés. »

Oh ! non, il n'en sera pas ainsi, n'est-ce pas, mesdames ? et, puisque notre malheureuse chère France veut se régénérer, nous allons lever haut et ferme le drapeau d'une croisade pour la restauration de notre aimable et gracieuse politesse d'autrefois, qui rendait la société si charmante et si aimable ; et, comme premier pas, je vous conseille d'apprendre à faire la révérence si vous ne le savez pas ; non, bien entendu, de ces révérences de manuet ou de cour, et qui seraient aujourd'hui fort ridicules dans notre société, cela va sans dire, mais de ces saluts de corps gracieux, élégants, légers ; de ces petits saluts de tête qui montrent une politesse bienveillante et aimable, et que toutes les femmes distinguées savaient si bien faire jadis ! Et, peu à peu, je vous assure, si vous redevenez aimables, les hommes redeviendront polis, soyez-en bien convaincues.

D'abord, répondez, sinon par un merci, au moins par un salut, à toute cette menue monnaie de la courtoisie dont parle Nestor Roqueplan, et alors les hommes se croiront obligés de redoubler de politesse envers vous, commençant à rougir du sans-*façon* dont vous les avez autorisés à prendre l'habitude.

Quand vous entrez dans un salon, faites une jolie révérence et n'y entrez plus comme dans l'office, vous ne perdrez rien de votre élégance pour cela, au contraire, et, de plus, vous montrerez que vous êtes une personne bien élevée.

Quand vous êtes en visite et que vous voulez vous en aller, faites un salut en vous levant de votre fauteuil à toutes les personnes qui vous entourent, puis allez faire vos adieux à la maîtresse de la maison.

Déshabitez-vous de cette disgracieuse coutume anglaise de serrer la main en guise de révérence ; chez les petites filles, c'est un ridicule ; chez les jeunes filles et les jeunes femmes, c'est un manque de pudeur, et chez toutes une action contraire à la distinction que donne une éducation soignée.

Quel respect voulez-vous qu'un jeune homme éprouve pour la jeune fille et la jeune femme qui lui tendent la main comme à un camarade ? Il les traite alors sans façon comme il ferait d'un camarade, et c'est tout simple ! puis on vient se plaindre de la grossièreté du sexe fort ; mais à qui la faute, mesdames ?

Faites donc des révérences. On doit en faire une quand on entre dans une église ou dans un temple et quand on en sort. On fait également la révérence devant l'hôtel où un prêtre officie.

Vous devez, dans un bal, faire un gracieux salut au cavalier qui vous invite à danser ; puis, quand il vous reconduit à votre place, avant de vous asseoir, lui faire une révérence.

Quand un homme vous offre la main pour descendre de voiture, si vous refusez cette politesse par une raison quelconque, vous devez vous en excuser par un salut

froid, mais poli. Si vous acceptez, une fois à terre, vous lui devez une révérence et un merci, si votre âge le permet.

Enfin, montrez que la politesse, est impérissable, parce qu'elle est aux mains des femmes.

MME. DE BASSANVILLE

MARIAGES PAR ORDRE

Un journal égyptien nous apporte le récit d'une aventure qui s'est passée tout récemment.

On sait que, malgré les traités internationaux, le commerce des esclaves s'exerce encore en Orient. Les bâtiments européens donnent la chasse aux marchands qui font la traite des noirs. Mais ceux-ci parviennent souvent à leur échapper.

Pas toujours, toutefois.

C'est ainsi qu'il y a une quinzaine de jours, un vaisseau turc, faisant commerce d'hommes, fut pris dans les eaux d'Alexandrie par un croiseur anglais.

Le nombre des esclaves que le négrier avait cru pouvoir vendre était de quatre-vingts hommes et de soixante-dix femmes : ils venaient de l'intérieur de l'Afrique.

Que faire de ces malheureux ?

Maintenant qu'on les avait sauvés, pouvait-on les abandonner à des centaines de lieues de leur pays, dans une contrée nouvelle pour eux, où ils étaient absolument sans défense ?

Pour les hommes, il n'était pas bien difficile de les enrôler dans les troupes égyptiennes.

C'était la vie assurée, avec une petite solde, une existence presque heureuse, en comparaison du sort qui les attendait.

Mais les femmes ?

**

On pouvait les débarquer, mais, au bout de peu de temps ou elles seraient mortes de misère, ou elles auraient été enlevées de nouveau.

Les fonctionnaires égyptiens étaient fort embarrassés, lorsqu'un d'eux eut une idée : il n'y avait qu'à les offrir, comme épouses, aux amateurs.

En Egypte, les soldats indigènes peuvent se marier et on accorde même à leurs femmes une ration qui, à la vérité, ne doit pas coûter cher au gouvernement ; mais les noirs ne sont pas difficiles au point de vue de la nourriture.

On fit donc publier, dans la ville, que les célibataires qui voudraient se pourvoir d'une femme n'auraient qu'à se présenter sur le pont du navire capturé.

Au jour fixé, ils affluèrent : ils étaient même si nombreux qu'il fallut décider que ce seraient les femmes qui choisiraient leurs futurs époux.

La scène fut, comme on l'imagine, des plus comiques.

Un commissaire de police donna le signal : les prétendants étaient rangés, en ligne, comme pour une inspection.

D'abord, les femmes n'osèrent pas s'aventurer : la timidité les retenait.

Cependant, sur les instances des fonctionnaires, l'une d'elles se hasarda.

Ajoutons que, pour faciliter les unions, le gouvernement allouait à chaque femme vingt-deux francs de dot.

**

L'exemple de la première fut bientôt suivi. Elle posa sa main sur l'épaule d'un soldat du plus beau noir. C'était dire qu'elle l'acceptait comme mari.

Aussitôt les autres l'imitèrent et, après un rapide examen, firent leur choix.

Il n'y eut qu'un des postulants qui protesta contre la désignation qu'avait faite de lui une femme âgée, qui ne voulait pas le quitter et qui lui prodiguait des témoignages d'affection.

Mais on doubla la dot, et il se résigna facilement.

Alors, un officier dressa une liste, servant d'acte d'état civil général.

En une heure, le gouvernement s'était débarrassé de cette encombrante capture.

MENUS FAITS

Suicide d'une septuagénaire. Une vieille femme de soixante-douze ans, Rosina Middlecampf, demeurant avec son fils dans une ferme des environs de Baltimore, s'est donné la mort en se pendant à un arbre. On suppose que c'est le mauvais état de sa santé qui a poussé la pauvre vieille à cet acte de désespoir.

On mande de Washington que la Maison Blanche est infestée de fourmis qui causent encore plus de désagréments au président Harrison que les nombreux chercheurs de place qui continuent à l'obséder du matin au soir.

LA GREFFE DU PRUSSIEN SUR LE NÈGRE

Les savants Allemands ont la spécialité de découvertes extraordinaires.

A Leipzig un groupe de médecins a eu l'idée de greffer dans le corps d'un nègre des fragments de peau empruntés à quelques sujets choisis dans la garde de l'empereur. Ces fragments foncèrent peu à peu pour devenir bientôt aussi noirs que la peau du patient, mais, par un phénomène imprévu d'inoculation, le nègre donna immédiatement les signes les moins équivoques de l'abrutissement du soldat prussien. Les médecins, enchantés de leur œuvre, purent constater avec satisfaction que leur client avait descendu plusieurs degrés de l'échelle ethnographique.

Nous ne saurions dire si cette expérience concluante a eu lieu par ordre de l'empereur, mais on affirme dans les cercles bien informés que la mission du fameux capitaine Wissmann n'aurait d'autre objet que de pratiquer systématiquement la greffe du Prussien sur le nègre.

LE DIVORCE AUX ÉTATS-UNIS

On mande de Washington que le colonel Wright vient d'adresser un rapport des plus intéressants sur le mariage et le divorce aux États-Unis.

Ce rapport contient la statistique du divorce dans les différents États, pour une période de vingt ans, de 1867 à 1886. Or, le total des divorces accordés aux États-Unis pendant cette période atteint le chiffre phénoménal de 328,716. Dans l'État de New-York, un de ceux où le divorce est accordé le plus difficilement, et uniquement pour cause d'adultère, il n'en a pas été prononcé moins de 1,006 pendant l'année 1886.

UNE CANADIENNE ÉGORGÉE PAR SON ÉPOUX

Un meurtre horrible a été commis au deuxième étage du numéro 160 rue Seneca, à Buffalo. Thomas Dominguez a égorgé sa femme, Clarina, et s'est ensuite presque coupé le cou d'une oreille à l'autre avec un rasoir. William Barber, le propriétaire de la maison où le crime a été commis, dit qu'il a toujours eu peur de Dominguez, qui était d'un caractère irascible.

Les deux époux habitaient sa maison depuis l'automne dernier et il les croyait respectables. Le mari était malade depuis assez longtemps et sa femme gagnait sa vie à coudre.

Il a laissé une lettre de dix pages adressée à J. C. Pocacio, dans laquelle il accuse sa femme d'infidélité. Dominguez était un homme maladif et a habité cette ville depuis environ trois ans. Il est arrivé d'Espagne il y a plusieurs années et a épousé à Montréal sa femme, qui est une Canadienne-française.

Pour être heureux dans la vie, il suffit de s'habituer dès l'enfance aux calamités inévitables, la maladie, le mariage et la mort.

* *

Un curieux dicton annamite sur les Chinois :
"En chine, tout est à l'envers, c'est pourquoi la queue des chinois leur pousse sur la tête."

FAITS DIVERS

ON DEMANDE DES CHATS

Il paraît que le Dakota est sous le coup d'une invasion d'un nouveau genre faite d'un nombre suffisant de chats, les souris y pullulent et, si elles n'y dansent pas sur les tables, elles font de grands ravages dans les granges et les greniers où l'on serre le grain. Aussi s'est-il créé dans les États limitrophes une industrie nouvelle, l'exportation des chats. C'est ainsi qu'à Dubuque (Iowa) un individu court depuis quelques jours les rues de la ville, achetant tous les chats qu'on veut bien lui céder ; il paye chaque minet de 50 cents à un dollar, suivant son âge et sa taille, et les revend trois dollars chaque aux fermiers du Dakota, ce qui laisse à ce négociant en matous un joli bénéfice. Il a déjà expédié de Dubuque deux wagons pleins de chats, et il est en train de préparer un autre envoi non moins important.

UN DRAME DANS UNE MÉNAGERIE

La plupart des journaux du soir de New-York racontent un drame épouvantable qui se serait passé dans la ménagerie de Grand street.

On était occupé à changer de cages plusieurs animaux féroces pour les expédier à Philadelphie, où ils seront exhibés pendant l'été et le propriétaire de la ménagerie surveillait en personne cette dangereuse opération. Tout à coup, un gros ours noir, Rip Van Winkle, s'est échappé de sa cage, et comme plusieurs employés essayaient de le reprendre il est allé se blottir contre la cage d'un tigre du Bengale. Le tigre, furieux, passant ses pattes à travers les barreaux de la cage, a saisi l'ours par la gorge, et s'est mis à lui lacérer la tête, lui enlevant à chaque coup des lambeaux de cuir et de chair, et inondant de sang tout le parquet. L'ours essayait de se défendre de son mieux, mais il avait évidemment le dessous.

Les autres animaux, au bruit de la lutte et à la vue du sang, sont entrés en furie ; les lions bondissaient d'une extrémité à l'autre de leurs cages, et il était à craindre qu'ils ne réussissent à en briser les barreaux. Seuls peut-être, les singes qui avaient grimpé au sommet de leurs perches semblaient s'amuser de ce spectacle effrayant.

Deux employés, en se précipitant au secours du malheureux ours, ont déplacé accidentellement la séparation d'une cage, de sorte qu'un léopard a bondit sur un loup, et un nouveau combat, non moins terrible que le premier, s'est engagé dans cette cage. Finalement, l'ours a été tué par le tigre, le loup par le léopard, plusieurs employés, qui étaient intervenus, ont été plus ou moins grièvement blessés.

PARRICIDE

Le petit village de West Farms, situé à quelques milles de Westfield Centre (Massachusetts), a été jeté dans la consternation par un drame épouvantable.

M. Joseph King, un vieillard de soixante-dix-huit ans, riche et très considéré dans la région, a été tué à coups de revolver pendant la nuit par son fils Edgar, âgé de quarante-quatre ans, dans des circonstances aussi dramatiques que révoltantes. Edgar King avait eu lui-même une certaine fortune personnelle ; mais, il y a déjà plusieurs années, il a commencé à s'adonner à la boisson et à la débauche ; sa femme l'a quitté et obtenu le divorce contre lui ; il a gaspillé ce qu'il possédait et finalement il est tombé à la charge de son vieux père. Or, comme le vieillard ne voulait plus lui donner d'argent, Edgar a froidement et longuement médité son crime, comme en témoigne une lettre qu'il avait déposée depuis quelques jours déjà chez un voisin pour être ouverte après son départ, prétendant qu'il se disposait à faire un voyage.

Edgar avait résolu non seulement de tuer son père, mais aussi une de ses tantes qui demeurait avec eux. Pendant la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, Edgar est entré furtivement dans la chambre de son père qui dormait, et s'approchant du lit, sans dire un seul mot, il a tué le malheureux vieillard de trois coups de revolver consécutifs, à bout portant, sous les yeux de sa mère qui se trouvait dans la même chambre. L'assassin a couru ensuite vers la chambre de sa tante, et, furieux de ne pouvoir en enfoncer la porte, il a mis le feu à la maison et a disparu.

Mme King mère, la sœur de celle-ci qu'Edgar voulait aussi tuer, et une autre vieille femme, qui demeurait dans la maison, n'ont eu que le temps de s'enfuir, tellement les flammes se sont propagées avec rapidité. Des voisins, accourus aux cris des femmes et à la lueur de l'incendie, ont réussi à sauver le corps de M. King père des flammes et l'ont emporté chez eux. Mais, malgré leurs efforts, la maison a été totalement détruite par le feu. On ignorait ce qu'était devenu l'assassin lorsque, au lever du jour, de nouveaux coups de revolver ont retenti près de la maison en cendres encore fumantes. C'était le parricide et incendiaire qui venait de se faire justice en se brûlant la cervelle.

LA PEINE DU MILLION

Un ambitieux dévoré par la soif du lucre, gémit sur sa condition, et à l'instar du bûcheron de La Fontaine appelle, non pas la mort, mais la fortune.

Soudain la porte de sa très humble chambre s'ouvre, et une sorte de fée paraît.

— Tes vœux ont été entendus et seront exaucés.

— Grand Dieu !

— Tu vas être riche comme jamais homme ne le fut sous le ciel.

— Il se pourrait ?

— Tu auras un million à dépenser par jour.

— Un million !

— Tu acceptes ?

— Si j'accepte !

— Laisse-moi achever. Il y a une condition à ce pacte.

— J'y souscris d'avance.

— Tu devras chaque jour dépenser intégralement ton million, sans quoi, si tu as seulement gardé par devers toi un écu, lorsque minuit sonnera, tu tomberas frappé par la mort.

— N'est-ce que cela ! la clause est dérisoire et je ne la crains pas.

— Alors marché conclu.

— Conclu.

Sur quoi, notre homme d'inaugurer sa nouvelle vie.

D'abord tout va bien. Il achète, achète, achète : meubles, bijoux, domaines, chevaux, équipages. Le million quotidien y passe aisément.

Mais à mesure que les jours s'écoulent, la tâche devient plus difficile.

Il joue. La chance ironique le poursuit et il gagne sans cesse.

Ses propriétés lui rapportent des revenus qui ajoutent au million de lamentables appoints.

Que faire ?

Un jour qu'il ne sait à quel expédient se vouer ; il jette une liasse de billets au coin de la borne.

La fatalité veut qu'elle soit ramassée par un honnête homme qui la lui rapporte sans même vouloir de récompense !

Bref, un soir, malgré tous ses efforts, le malheureux n'avait pu se débarrasser du million obligatoire.

Minuit sonne, et la fée reparait :

— Tu vas mourir !

— Grâce !

— Non, pas de grâce.

— J'ai fait pourtant tout ce que j'ai pu.

— Tu crois ?

— J'ai recouru à tous les moyens pour dépenser cet argent maudit.

— A tous... sauf un seul, le bon...

— Lequel donc ?

— La charité...

Pages d'album :

L'homme le plus habile est celui qui sait marcher à son but, en paraissant lui tourner le dos.

* *

Un monsieur décoré de la légion d'honneur, se plaignait de la difficulté de faire tenir le ruban.

— C'est, lui dit-on, que votre boutonnière est trop large.

— Mais non, voyez !

— Alors, c'est qu'il y a des moments où elle ne peut s'empêcher de rire.

ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 29 AVRIL

JOS. J. DOWLING & SADIE HESSEN

Dans le fameux drame intitulé

NO BODY'S CLAIM

EXCELLENTE COMPAGNIE,
MAGNIFIQUES DÉCORS,
Chevaux Admirablement Dresses

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.
SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA.
Plan au magasin de musique de Prince.
Semaine suivante—COL SELLERS!

CYCLORAMA

JERUSALEM,
LE CRUCIFIEMENT,
ET LA TERRE-SAINTE
LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT
EN AMÉRIQUE
Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs.
a.m. à 10.30 hrs. p.m.
Ouvert les dimanches de 1 h. à
10.30 hrs. p.m.

PEINTURES ET TAPISSERIES

FERRONNERIES, LAMPES,
GLACES DE MIROIRS,
HUILE DE CHARBON,
MASTIC, HUILE DE LIN,
TEREBENTINE, VITRES,
ETC., ETC., ETC.
FRS. MARTINEAU,
1381 — RUE STE. CATHERINE — 1381
MONTRÉAL.
12 Fév.—1a

Query Freres

PHOTOGRAPHES
10, COTE ST LAMBERT, 10

Portraits de tous genres et de toutes
grandeurs.

PRIX ORDINAIRES,
SATISFACTION GARANTIE,
Atelier de Première Classe.

HORACE PEPIN L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
1639—RUE NOTRE-DAME—1639
3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert
MONTRÉAL

ENTREPOT DE MEUBLES
ET DE
LITERIE de la VILLE

SUR.—A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL
1826, RUE NOTRE-DAME, 1826
Stricte Attention

MAISON FONDÉE EN 1859.
HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144, RUE SAINT-LAURENT, 144
MONTRÉAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents. Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

SPECIALITES:

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.
" Dental Pearlina, pour les dents.
" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.
" Chloralyne, pour le mal de dents.
" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY
Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,
MONTRÉAL.

N. B.—A cause de l'élargissement de la rue, ma pharmacie, établie depuis 30 ans à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, sera transportée vers le 1er novembre prochain dans un local commode et spacieux, situé un peu plus bas que mon établissement actuel.

La Santé Avant Tout!

Si vous voulez jouir d'une bonne santé, buvez régulièrement de

L'EAU MINÉRALE ST. LEON

Cette eau est recommandée par les médecins les plus éminents, pour combattre la

Dyspepsie,
l'Indigestion,
la Constipation,
le Rhumatisme,
Les Maladies du Foie
et des Reins,

Les Bronchites,
le Catharre,
les Maux de têtes,

Les Hemorrhoides,
la Gravelle,

Les Affections Chroniques

— ET —

Toutes les maladies occasionnées par l'impureté du Sang.

Des milliers de certificats attestent des vertus curatives de cette eau dans les cas ci-dessus énumérés.

BUVEZ DONC

— DE —

CETTE EAU MERVEILLEUSE

— ET VOUS —

JOUIREZ D'UNE BONNE SANTÉ

DEPOT PRINCIPAL:

54 SQUARE VICTORIA

MONTRÉAL

A. POULIN, Gérant.

NOURRIE & PETIT

No 35½ Cote St. Lambert

MONTRÉAL

OPTICIENS de PREMIERE CLASSE

Lunettes de tous Genres
Faites sur Commande

La longue expérience de MM. NOURRIE & PETIT offrent au public la garantie qu'on sera bien servie.

Meubles! Meubles!

POELES, &c.

EN GRANDE VARIÉTÉ

ET A

PRIX REDUITS

CHEZ

O. COURTEMANCHE

1517 A 1521 RUE NOTRE-DAME

(A quelques portes à l'Est de l'Hôtel-de-Ville)

M. Courtemanche est décidé à vendre à 50cts dans la piastre, vu le trop plein de stock en mains.

OCCASION UNIQUE

DE

BON MARCHÉ

LES PRIMES PAYÉES

PAR

LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS

Les nombreux porteurs de numéros de la Bibliothèque à Cinq Cents étaient anxieux de connaître le résultat du dernier tirage. Aussi plusieurs ont eu de bons numéros.

En conséquence nous avons payé la prime de \$50. à M. N. LACHANCE, confiseur, 1041 rue St. Laurent; celle de \$20. à M. JOS. ST. JACQUES, 91 rue Panet; celle de \$12.60 à M. A. LEONARD, 31 rue Ste Marguerite, et les personnes suivantes ont gagné, chacune, une prime de \$1.00:

MONTRÉAL

LOUIS GAUVREAU, 567 rue Laval.
A. MEUNIER, 74 rue Saint-Laurent.
V. ROUSSEAU, 548 rue Dorchester.
ALPHONSE CARRÉ, 6 Rue de Berri.
LOUIS DORÉ, 167 rue Fullum.
MAXIMIN GRATTON, 122 rue Workman.
CHS. THOIN, 289 rue Dorchester.
GEORGES LABINE, 49 rue Dufrene.
V. PROVENCHER, 614 rue Sanguinet.
L. BRUNEAU, 279 rue Christophe.
DELPHIS MAILLÉ, 311 rue Panet.
HECTOR PROVOST, 1125 rue Ontario.
N. LACHANCE, confiseur, 1041 rue St Laurent.
D. BÉLAIRE, 72 rue Napoléon.
ADRIEN LEFORT, 1115 rue St Jacques.

HOLYOKE, MASS.

ARTHUR COTÉ, 121 rue Cabot.

Maintenant, il reste encore quelques primes qui ont été gagnées et qui n'ont pas encore été réclamées. Nous prions les porteurs de ces numéros gagnants de faire leurs réclamations aussitôt que possible.

Ce tirage de nos primes a donné beaucoup de satisfaction dans le public et nous avons reçu, à ce sujet, plusieurs lettres de félicitations. Nous ferons encore autant d'heureux dans quelques mois, c'est au public à se procurer autant de numéros que possible de la Bibliothèque à Cinq Cents.

POIRIER, BESSETTE & CIE.,

69 Rue St Jacques, Montreal.